

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 12 JUILLET 1968 — N° 1.133

Prix : 0,60 F

Le comité central du Parti Communiste Français s'est réuni les 8 et 9 juillet à Nanterre



Il ressort de cette analyse que le régime a obtenu un sursis, à la faveur d'une campagne anticommuniste effrénée, de l'utilisation des manifestations gauchistes pour créer un climat de peur. Mais de Gaulle et ses hommes ont été mis en échec dans leur tentative d'aboutir à une épreuve de force pour porter un coup décisif au Parti Communiste Français et par là à la classe ouvrière tout entière d'abord et à l'ensemble des démocrates ensuite.

Le Comité central appelle à poursuivre l'action pour une relève démocratique du gaullisme.

En saluant les 2.000 nouveaux syndiqués de l'U. D. - C. G. T. de Courbevoie

Georges SEGUY déclare : L'EXCLUSIVE ANTICOMMUNISTE FAIT LE JEU DU POUVOIR



A l'occasion des 2 000 nouveaux syndiqués de Courbevoie-La Garenne, une fraternelle réception était organisée vendredi dernier à la Bourse du Travail de Courbevoie. Georges SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., s'adressa à plusieurs centaines de travailleurs et fit une déclaration dont nous publions d'importants extraits dans la page de Courbevoie.



Le Comité central du Parti Communiste Français s'est réuni lundi et mardi à Nanterre. Après une très large discussion, le Comité central a approuvé, à l'unanimité, le rapport de Waldeck ROCHET, ainsi que la conduite adoptée et les décisions prises par le Bureau politique durant les luttes populaires de mai-juin.

Le rapport présenté par le secrétaire général Waldeck ROCHET, et que « L'Humanité » a publié intégralement dans ses éditions de mercredi, est une analyse complète et détaillée des événements qui ont marqué la vie de notre pays en mai et en juin.

Prix de la journée
d'hôpital à Paris :

Hausse de 23 %

(Lire en page 11)

Le Mouvement de la Paix :

Le 20 juillet les Français seront avec le Vietnam



Les travailleurs de Sud-Aviation pour la paix au Vietnam.

Le Mouvement de la Paix a publié l'appel suivant :

« Le 20 juillet 1954 étaient signés les Accords de Genève, mettant fin à la première guerre d'Indochine et garantissant les droits fondamentaux du Vietnam à l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité.

La violation de ces accords par les gouvernement des Etats-Unis est à l'origine de la guerre qui ravage et ensanglante le Vietnam.

L'ouverture à Paris, le 13 mai, des pourparlers entre les représentants de la République Démocratique du Vietnam et des Etats-Unis avait fait naître l'espoir qu'un terme pourrait

être mis à ce conflit. Mais le refus systématique du gouvernement des Etats-Unis d'arrêter inconditionnellement les bombardements et tous actes de guerre sur le territoire de la République Démocratique du Vietnam — objet des entretiens de Paris — bloque toute discussion alors que la guerre redouble d'intensité.

Le Mouvement de la Paix lance un appel aux Comités de Paix et à toutes les forces pacifiques françaises pour qu'à l'occasion du 20 juillet, date anniversaire des Accords de Genève, de nombreuses délégations se rendent à l'hôtel de Crillon, à Paris, siège de la dé-

SUITE PAGE 6.

Permanences

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre)
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures
- A.R.A.C., les 1^{er} et 3^e dimanche, de 10 heures à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGT), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative)
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale CGT, 7, rue de la Mairie

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis
On prend à domicile
COMPERE
Tél BOI 06-90

41, rue de Stalingrad Nanterre

ETAT CIVIL

DU 1^{er} AU 7 JUILLET 1968
1) **NAISSANCES :**
Gilet Alain 30-6; Mazari Nadia, 29-6; Alves José 1-7; Iznasni Noria 1-7; Dahaoui Salahyeddine 1-7; Benfiquig Salah 1-7; Guessoum Rachid 2-7; Boulares Mohamed 2-7; Edjekouane Ali 3-7; Amgoud 5-7; Tomas y Girona Elisabeth 6-7; Epp Laure 5-7; Esteves Maria 5-7; Saïdj Aïcha 4-7; Goubier Alain 5-7.

PHOTOS — MARIAGES

S. WIN

36, rue de la Source
BOI 51-21

2) MARIAGES :

Piazza Giovanni, 112, rue Horace-Vernet, Nanterre, et Dubuis Louise, 119, rue Horace-Vernet, Nanterre.
Djenane Boualem, 403, avenue de la République, Nanterre, et Gargam Marguerite, 403, avenue de la République, Nanterre.
Objois Jean-Louis, 5, rue Jeanne-Gleuzer, Colombes, et Graindorge Françoise, 3, allée des Coquelicots, Nanterre.
Tahurel Gilbert, Hauville (Eure) et Karaguzelian Monique, 19, rue Boileau, Nanterre.
Museum Bernard, 20, rue St-Gilles, Abbeville, et Lorant Danielle, 3, allée Buffon, à Nanterre.
Sartori Jacques, 69, rue des Bouvets, Nanterre, et Veillon

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PISCINE

DU 12 AU 21 JUILLET 1968

Vendredi 12 juillet de 11 h à 22 h.
Samedi 13 : de 13 h à 20 h.
Dimanche 14 : de 8 h à 18 h 30.
Lundi 15 : de 11 h à 20 h.
Mercredi 17 : de 11 h à 20 h.
Jeudi 18 : de 11 h à 20 h.
Vendredi 19 : de 11 h à 22 h.
Samedi 20 : de 13 h à 20 h.
Dimanche 21 : de 8 h à 18 h 30.
La piscine est fermée au public tous les mardis.

Ambulances P. CHARANTON

agréées par la Sécurité Sociale
5, rue Cugnet, Colombes
Service jour et nuit
Paris - Province
Tél. 242-95-84

COLONIE DE VACANCES AVIS AUX FAMILLES

Exceptionnellement cette année, afin de compléter l'effectif des enfants de la Colonie d'Avesnes, séjours du 29 juillet au 9 août et du 12 au 24 août, peuvent être admis les enfants de 6 à 14 ans, même s'ils ont bénéficié du séjour de juillet dans une autre des colonies municipales.

S'adresser pour inscription, dans le plus court délai, au service social municipal, tous les jours, sauf le samedi.

CIVIL

Paulette, 69, rue des Bouvets, Nanterre.
Gentil Yvon, 19 bis, rue Legendre, Paris (17^e), et Lucas Josiane, 5, allée des Jonquilles, Nanterre.
Lhuillier André, 153, rue Chevreul, Nanterre, et Sommeria Josiane, 6, allée Pierre-Brossollette, Nanterre.
Queudot Pierre, 18, rue Gutemberg, Nanterre, et Grosz Veronika, 18, rue Gutemberg, Nanterre.
Proc Serge, 55, allée d'Estienne-d'Orves, Nanterre, et Marcotte Marie-France, 340, avenue de la République, Nanterre.
Landemaine Hugues, 70, rue Chevreul, Nanterre, et Salsac Christiane, 3, passage François-Millet, Nanterre.
Roy Richard, 10, avenue Hoche, Paris (8^e), et Coant Christine, 6, impasse Hélène-Boucher, Le Chesnay.
3) **DECES :**
Pecqueux Ginette, épouse Gaesler, 26, boulevard Emile-Zola, 44 ans, 29-6.
Mama Akli, 403, avenue de la République, 80 ans, 30-6.
Guyard M.-Jeanne, 60, rue Henri-Barbusse, 81 ans, 2-7.
Gallet André, 9, rue Rouget-de-Lisle, 78 ans, 1-7.
Chausse Marcel, 11, rue Boileau, 57 ans, 2-7.
Dupeyrou Guy, 152, avenue de la République, 34 ans, 2-7.
Viravau Robert, 4, allée Edward-Jenner, 58 ans, 5-7.
Noël Suzanne, veuve Menel, 403, avenue de la République, 92 ans, 2-7.

TOMBÉE DU 14^e ETAGE SYLVIE, 2 ANS, SE TUE

Un drame affreux vient de se dérouler rue Borleau à Nanterre.

Au 14^e étage habitait la famille Martinez. Laissée seule, la petite Sylvie Martinez, âgée de deux ans, alla à la fenêtre et bascula dans le vide, tuée sur le coup.

La maman était en vacances avec son autre fille âgée de 8 ans.

La police enquête.

TRAVAUX DANS NOS RUES

Dans la semaine du 8 au 14 juillet 1968, Gaz de France va procéder à des travaux de remplacement de canalisations défectueuses ou insuffisantes, en fouilles ouvertes, rue Rouget-de-l'Isle et avenue du Général-Leclerc (durée des travaux : 8 jours).

Gaz de France s'excuse auprès du public de la gêne momentanée qui pourrait résulter de ces travaux rendus nécessaires pour l'amélioration de la distribution.

FRANCE URSS magazine

COMMUNIQUE :

La Municipalité et la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale informent les titulaires de la Carte Municipale d'Aide Sociale (carte violette), qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet aura lieu une distribution, **LE JEUDI 11 JUILLET**, de 9 h à 12 h seulement, d'un cadeau et d'un colis de friandises qui seront remis sur présentation de la carte violette, dans les **FOYERS DES VIEUX TRAVAILLEURS : 13, rue de la Mairie, 89, rue Louis-Meu-nier, 20, rue des Pâquerettes, 100, rue de la Source.**

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 14 juillet : Pharmacie LAURENT-CRISTOL, 8, rue du Marché (204-12-24). Pharmacie MAILLARD, 135, av. Georges-Clémenceau (204-13-33).

Dimanche 21 juillet : Pharmacie ARCIS, 5, place Gabriel-Péri (204-28-31). Pharmacie SIMONOT, allée de la Fontaine, cité Marcellin-Berthelot.

Pour les pharmaciens de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, Nanterre (204-12-71).

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT

Vendredi 12 juillet : Dr CHATELAIN, 41 et 43, rue Maurice-Thorez (204-19-05). — Samedi 13 : Dr GAUDIN-APPERT, 22, rue Pascal (204-13-14). — Dimanche 14 : Dr GELLY, 36, rue de Stalingrad (204-49-98). — Lundi 15 : Dr GUYONNAUD, avenue Félix-Faure, 77 (204-34-77). — Mardi 16 : Dr JACQUET, 394, avenue de la République (242-94-05). — Mercredi 17 : Dr JUMEL, 37, rue de Saint-Cloud (204-13-96). — Jeudi 18 : Dr KONDJOYAN. — Vendredi 19 : Dr LE YONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-23-77). — Samedi 20 : Dr LOUVET. — Dimanche 21 : Dr MAOUS, 13, rue St-Denis (204-38-93).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 14 juillet : Dr BARREY, 16, boulevard du Midi (204-13-02). — Dimanche 21 : Dr BONNET, 66, boulevard du Couchant (204-10-61).

NANTERRE

LU POUR VOUS A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE LA FICTION POUR LES VACANCES AVEC... CINQ SEMAINES EN BALLON de Jules VERNE

Le lecteur participe aux péripéties du voyage aérien du docteur Samuel et de ses deux compagnons. Il survole, en leur compagnie, l'Afrique Orientale, de Zanzibar jusqu'aux sources du Nil. Voici pour ceux qui auraient oublié le charme inimitable de Jules Verne, quelques lignes de ce livre :

« Le docteur constatait avec tristesse le médiocre résultat obtenu par sa manœuvre, quand il entendit Joe s'écrier avec les accents de la plus vive surprise :
— Ah ! par exemple !
— Qu'est-ce donc, Joe ?
— Mon maître, Monsieur Kennedy, voilà qui est étrange !
— Qu'y a-t-il donc ?
— Nous ne sommes pas seuls ici ! Il y a des intriguants ! On nous a volé notre invention !
— Devient-il fou ? demanda Kennedy.

Joe représentait la statue de la stupéfaction ! Il restait immobile.

— Est-ce que le soleil aurait dérangé l'esprit de ce pauvre garçon ? dit le docteur en se tournant vers lui.

— Me diras-tu ?... dit-il.
— Mais voyez, Monsieur, dit Joe en indiquant un point dans l'espace.

— Par saint Patrick ! s'écria Kennedy à son tour, ceci n'est pas croyable ! Samuel, Samuel, vois donc !

— Je vois répondit tranquillement le docteur.
— Un autre ballon ! d'autres voyageurs comme nous !

En effet, à deux cents pieds, un aérostat flottait dans l'air avec sa nacelle et ses voyageurs ; il suivait exactement la même route que la Victoria.

— Eh bien ! dit le docteur, il ne nous reste qu'à lui faire des signaux ; prends le pavillon, Kennedy, et montrons nos

couleurs.
Il paraît que les voyageurs du second aérostat avaient eu au même moment la même pensée, car le même drapeau répétait identiquement le même salut dans une main qui l'agitait de la même façon.

— Qu'est-ce que cela signifie ? demanda le docteur.
— Ce sont des singes, s'écria Joe, ils se moquent de nous !... »

La Bibliothèque, rue de la Mairie, est ouverte sans interruption pendant toutes les vacances, aux heures habituelles.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(sauf les jours de fêtes légales)

BIBLIOTHEQUE CENTRALE
2, rue de la Mairie
Lundi : de 15 h. à 18 h.
Mardi : de 10 h. à 13 h.
Mercredi : de 15 h. à 20 h.
Jeudi : de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 19 h.
Vendredi : de 15 h. à 20 h.
Samedi : de 14 h. à 19 h.
Dimanche : de 9 h 30 à 12 h.

ANNEXE DES PAQUERETTES
164, rue des Pâquerettes
Mardi : de 16 h 30 à 20 h.
Jeudi : de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 45
Samedi : de 14 h. à 18 h. 45

ANNEXE DE LA SOURCE
36, rue de la Source
Jeudi et samedi : de 15 h. à 19 h.

Avis

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

La population est informée qu'un bureau de renseignements dépendant du Service Départemental est ouvert maintenant à la Préfecture des Hauts-de-Seine (Bureau A-13).
Nanterre, le 2 juillet

BOULANGERIES OUVERTES

La parenthèse qui suit le nom et l'adresse indique le jour de fermeture hebdomadaire de la boulangerie.

Boulangeries dont la fermeture est interdite en juillet

GAUTIER, 67, rue Maurice-Thorez (lundi).
POIROT, 80, rue de Courbevoie (mercredi).
MORICE, 482, rue de Courbevoie (jeudi).
LAUGERE, 93, avenue Félix-Faure (mercredi).
FRANCINEAU, 6, avenue du Général-Gallieni (lundi).
POTET, 21, rue Henri-Barbusse (mercredi).
DUPAYS, 24, rue Henri-Barbusse (lundi).
MAHOUDEAU, 125, avenue G.-Clémenceau (lundi).
CHOQUET, 31, rue Henri-Barbusse (lundi).
DAILLOUX, 12, avenue du Maréchal-Foch (mardi).
PIET, 202, rue Paul-Vaillant-Couturier (mercredi).
RIFFET, 63, avenue Philippe-Triaire (lundi).
ROBERT, 125, avenue de la République (lundi).
COTELLE, 112, avenue de la République (jeudi).
LEVASSEUR, 69, avenue de Rueil (lundi).
RENARD, 228, rue de Suresnes (jeudi).
JOUANY, allée des Aubépines (Centre commercial des Pâquerettes (lundi). Par dérogation.

BOULANGERIES DONT LA FERMETURE EST INTERDITE EN AOUT
SERIN, 67, rue des Bouvets. (Lundi).
VARDON, 2, route des Fusillés-de-la-Résistance. (Lundi).
SAVA, 3, rue Maurice-Thorez. (Lundi).
CHOLLET, 85, rue Maurice-Thorez. (Jeudi).
GREISMAR, 88, rue de Chevreul. (Mardi).
DUPRE, 57, avenue Georges-Clémenceau. (Jeudi).
FOURNEL, 242, avenue Georges-Clémenceau. (Jeudi).
CHARTRAIN, 4, rue Henri-Barbusse. (Vendredi).
POTET, 69 ter, rue Henri-Barbusse. (Lundi).
KOZA, 4, avenue du Mans. (Lundi).
COURCIMAULT, 5, place du Maréchal-Foch. (Vendredi).
GUILLOUX, 205, avenue Philippe-Triaire. (Jeudi).
HAMELIN, 430, avenue de la République. (Lundi).
CAUCHOIS, 2, place de Strasbourg. (Mardi).
DAVID, 19 ter, rue Sadi-Carnot. (Lundi).
BERTAUD, 5, boulevard de la Seine. (Mardi).
HARDOUIN, 129, rue des Suisses. (Jeudi).
GEOAN, 156, rue de Suresnes. (Mardi).
JOANNES, 17, rue Volant. (Mardi).

MARBRIER - FABRICANT TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed. BERLY créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ CREDIT
GARANTIE GRATUIT
PRIX DE GROS Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

Lisez

Humanité
LE QUOTIDIEN CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

— 0 —
Depuis l'explosion de la boulangerie BUART, dans la cité H.L.M. du Vieux-Pont, un dépôt de pain a été créé aux « Halles de la Cité ». Celui-ci est ouvert jusqu'au 14 juillet.

Fêtes du 14 Juillet

★ Samedi 13 Juillet

A 20 h 45 :

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

A 21 heures, au parc de la Mairie :

GRAND BAL sur plancher

avec JORDI COLL

et son orchestre "TYPICAL NEW-SOUND"

★ Dimanche 14 Juillet

A 14 h 30, avenue I.-et-F.-Joliot-Curie :

GRANDE COURSE CYCLISTE

patronnée par le V.C.N. (voir page 5)

A 21 heures, stade G.-Péri :

GRAND FEU D'ARTIFICE

TCHÈQUES A NANTERRE



CENTRE DE LOISIRS DES ENFANTS DE NANTERRE

Il reste encore quelques places pour le centre aéré du Pecq. Se faire inscrire au bureau du patronage, à la Mairie.

9^e Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants

Sofia, 28 juillet - 6 août

A Sofia, pendant 10 jours, des milliers de jeunes du monde entier vont tenir la plus grande manifestation pour la paix, l'amitié, la solidarité.

Cette année, le Festival revêt une importance particulière car, pour la première fois, la jeunesse du monde unie dira dans toutes les langues et dans un seul cri à Johnson : « Cessez la guerre au Vietnam ».

La délégation de la jeunesse française sera riche de l'expérience, du combat qu'elle vient de mener avec ses frères démocratiques pour ses droits, ses revendications et un avenir meilleur. Elle sera composée de jeunes qui ont participé aux grèves, des lycéens, des collégiens, des étudiants, des jeunes paysans.

Elle sera porteuse d'un grand bilan d'actions, après le puissant mouvement revendicatif de mai-juin.

Elle sera porteuse d'un riche bilan de ses actions pour la victoire du peuple vietnamien (26 novembre - Bateau pour le Vietnam, etc.).

Dans notre pays, 50 organisations participent au Festival. Le Mouvement de la Jeunesse

Communiste de France envoie aussi des délégués à cette grande manifestation de solidarité envers le peuple vietnamien, d'amitié entre tous les peuples du monde.

L'organisation et la réussite d'un tel rassemblement dépendent de la participation financière pour assurer le départ des délégués.

La Jeunesse Communiste, mouvement de jeunes au caractère profondément démocratique, ne reçoit aucune aide du gouvernement. C'est pourquoi elle fait appel à la solidarité des habitants et travailleurs de notre commune.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à nos militants qui collecteront.

AVIS

Nous portons à la connaissance de la population le nouvel horaire d'ouverture de la Perception de Nanterre.

Du lundi au vendredi de 8 h. 15 à 12 heures et de 13 h. 30 à 16 h. 15.

La Perception est fermée au public le samedi toute la journée.

ETAT DES PRIX

D'HONNEUR ET D'EXCELLENCE

ATTRIBUES EN 1968

F.E.P.

2^e année (A). — Prix d'Honneur: Anglois Patrick. — Prix d'Excellence: Leblanc Gérard.

1^{er} année (B). — Prix d'Honneur: Durand Alain. — Prix d'Excellence: Merini Djamel.

Cours moyen 2^e année.

2^e année A. — Prix d'Honneur: Camus Fabrice. — Prix d'Excellence: Bouquin Patrick.

2^e année B. — Prix d'Honneur: Cantraine Dominique. — Prix d'Excellence: Gallego Luis-Miguel.

Cours Moyen 1^{er} année.

1^{er} année A. — Prix d'Honneur: Queudot Bernard. — Prix d'Excellence: Alleno Pascal.

1^{er} année B. — Prix d'Honneur: Desgranges Vincent. — Prix d'Excellence: Garcia Pascal, Oger Christian.

1^{er} année C. — Prix d'Honneur: Ladka Olivier. — Prix d'Excellence: Ouaguenoun Hamid, Moruan Robert. Cours Élémentaire 2^e année.

2^e année A. — Prix d'Honneur: Berger Michel. — Prix d'Excellence: Urnos Eric.

2^e année B. — Prix d'Honneur: Pruvot Thierry. — Prix d'Excellence: Boulanger Michel, Lanniaux Michel.

2^e année C. — Prix d'Honneur: Marchand Patrick. — Prix d'Excellence: Lahouassa Farid.

Cours Élémentaire 1^{er} année.

1^{er} année A. — Prix d'Honneur: Zani Jean-Jérôme. — Prix d'Excellence: Devez Philippe.

1^{er} Année B. — Prix d'Honneur: Barbier Bruno. — Prix d'Excellence: Sicart Hervé, Toulouse Thierry.

1^{er} année C. — Prix d'Honneur: Spadafora Mario, Ikezouhène Philippe. — Prix d'Excellence: Carubini Giampaolo, Charles Hugues, Diagostino Stéphane.

Cours Préparatoire.

C.P. A. — Prix d'Honneur: Carozza Joseph. — Prix d'Excellence: Assalit Philippe.

C.P. B. — Prix d'Honneur: Pasqualini Serge, Malki Mohamed. — Prix d'Excellence: Gallin Pascal.

C.P. C. — Prix d'Honneur: Queudot Lorant. — Prix d'Excellence: Milhac Philippe.

C.P. D. — Prix d'Honneur: Djahel Thierry, Lesaint Christian. — Prix d'Excellence: Coulon Gilles, Dolbois Yannick.

Un après-midi de beau sport

Dimanche 14 juillet, placées sous le patronage de la Municipalité et organisées par le Club Vélocipédique de Nanterre, auront lieu deux épreuves cyclistes: Le Prix des Cycles Petit et celui des commerçants et industriels de la localité. Le parcours sera le même pour les deux courses, seule la distance changera.

Le Prix des Cycles Petit sera couru sur 44 km. et réservé aux cadets alors que le Prix des Commerçants et Industriels se déroulera sur 110 km, avec la participation de coureurs de 3^e et 4^e catégories.

L'année dernière, ces épreuves avaient donné lieu à de rudes empoignades à la satisfaction des milliers de spectateurs placés tout au long du parcours. Gageons qu'il en sera de même cette année et souhaitons que les sportifs de Nanterre et des communes avoisinantes viendront nombreux encourager les coureurs.

Les épreuves auront lieu sans discontinuer de 13 à 18 heures et les départs seront donnés rue M. Thorez.

OPTICIEN - SPÉCIALISTE

MME BAUD

Agréé par la Séc. Sociale
32, rue Maurice-Thorez
(ex-rue du Chemin-de-Fer)
NANTERRE BOI. 27 75

Tout pour le PHOTO



Trois films d'Art et d'Essai ont été projetés ces trois dernières semaines au cinéma de la Boule, par le Théâtre des Amandiers.

Les jeunes étaient nombreux lors de la projection du film d'E. Luntz: « Les cœurs verts ».

En effet, c'est à l'adaptation sociale de la jeunesse des villes de banlieue que ce film est consacré. Il expose les difficultés que rencontrent des garçons de seize à vingt ans, aussi bien dans leur vie familiale que professionnelle (chômage ou travail mal payé), l'isolement dans lequel ils se trouvent et qui est la seule cause des excès auxquels ils arrivent. Un film très objectif, qui met l'accent sur toutes les qualités que possèdent les jeunes brouillés avec la société actuelle.

« O SALTO », de Christian de Chalonge, a donné l'occasion à nombre de Nanterriens, habitants d'une ville où vivent (dans les pires conditions) plusieurs milliers de travailleurs immigrés, d'avoir une foule de renseignements sur leur mode de vie. Non seulement ils ont vu ce film qui se présente comme un document sur l'immigration clandestine des Portugais en France, mais ils ont entendu de nombreux témoignages au cours de la discussion qui a eu lieu après la projection (chaque séance est introduite par un animateur et se termine par une discussion): témoignages de travailleurs portugais ainsi que de

plusieurs personnes de nationalité portugaise ou française qui luttent pour l'amélioration des conditions de travail et d'existence des immigrés. Dirigés par l'animateur portugais du Théâtre des Amandiers, Benjamin Marquès, les débats furent très instructifs.

Enfin, mardi dernier, « CASSIUS LE GRAND », de William Klein. Comme les deux précédents, un film objectif, qui chasse les idées préconçues pour les remplacer par les données réelles d'un problème: ici le « problème noir », qui est sans doute le problème le plus grave que connaît en ce moment la société capitaliste.

Les séances hebdomadaires d'Art et d'Essai reprendront en même temps que les autres activités du Théâtre des Amandiers, au mois de septembre, dans les mêmes conditions que ces derniers mois: séances le mardi soir, à 18 heures et 20 h. 30, aux prix habituels du Cinéma de la Boule. La séance de 18 heures doit permettre aux personnes qui veulent voir le film en sortant de leur travail d'être rentrées chez elles à l'heure du dîner. Elle permet aussi aux travailleurs qui commencent très tôt le matin de ne pas perdre le temps du film sur leurs heures de sommeil.

Les séances commenceront à 18 heures et 20 h. 30 précises, car tout retard d'horaire raccourcit la discussion qui termine la soirée.

FAITS DIVERS

BOUCHERIE CAMBRIOLEE

Le 2 juillet 1968, des malfaiteurs ont cambriolé par effraction une boucherie située au 140, boulevard National à Nanterre, appartenant à M. Lontois Jean, 43 ans, domicilié 144, boulevard National à Nanterre. Les voleurs ont emporté 150 F et diverses denrées dont le montant n'a pu être évalué.

res, une mobylette venant de la rue M. Thorez a dérapé dans le virage du pont de la Gare, à la hauteur de l'entrée du parking. M. Le Pottier a pris contact assez rudement avec le pavé tandis que sa machine allait heurter une voiture heureusement arrêtée.

Ne sont à déplorer que des dégâts matériels peu importants et pour le cyclomotoriste quelques points de suture et une radio faits à l'hôpital de Nanterre.

ATTENTION AUX ROUTES GLISSANTES

Dimanche 7 juillet, à 15 heures.

DISPARITION D'UNE NOUVELLE PARCELLE DE BIDONVILLE AU PETIT-NANTERRE

Au 102, rue des Pâquerettes, une nouvelle parcelle de bidonville vient d'être enlevée. L'opération a permis de reloger 8 familles (46 personnes) ainsi que 70 célibataires. Sur le terrain

dégagé sont prévues les installations sportives scolaires (gymnase, bassin-école).

Ci-dessous: une vue du bidonville éventré.



SANITAIRE - CUISINE CHAUFFAGE - REFRIGERATEURS

Toutes les Grandes Marques se trouvent chez

ROLLAND FRÈRES

8, rue Castel-Marly
NANTERRE
204-10-77

INSTALLATEURS

Concessionnaires ARTHUR MARTIN - DE DIETRICH

RESTERA OUVERT EN AOUT

DEPANNAGE

PLUMBERIE APPAREILS MENAGERS

MAZOUT LA CENTRALISATION DES COKERIES
AU VOLUCOMPTEUR
TOUS COMBUSTIBLES
39, av. de la République
NANTERRE 204 14 29 et 38 15
ENTRETIEN INSTALLATIONS TRANSFORMATIONS EXPLOITATION de CHAUFFAGE
G. SEMBELLE & FILS

LES ENFANTS DE NANTERRE AU CENTRE AERE DU PECQ

Les enfants de notre ville, qui vivent au Centre aéré du Pecq, ont 6, 7 et 8 ans. Ils vous racontent une journée passée au Centre de loisirs :

« Chaque matin, nous prenons le train pour aller au Centre aéré. C'est nouveau et amusant.

Nous avons l'impression de partir pour un grand voyage chaque jour. A la gare, nous passons en rang sur le quai et nous traversons le parc inondé de soleil. Les oiseaux nous saluent bien à notre arrivée.

Et nous entrons dans la belle

propriété du Pecq. Là, nous nous rassemblons en équipes et nous déposons sacs et affaires dans la salle des Fêtes. Ensuite, c'est l'heure sacrée du chant, et chacun peut exprimer sa joie dans les jolies chansons que nous apprennent nos monitrices qui connaissent bien nos goûts.

Puis, jeux : ballon en cage et beaucoup d'autres, ou initiation au mime et à la saynète car nous apprenons à représenter par gestes un travail, un métier et c'est très intéressant.

Et arrive le déjeuner. Les dents croquent les radis et la salade



Après le jeu, le moment du casse-croûte est apprécié et l'on discute gaiement.

Les hospitalisés de la maison de Nanterre vont-ils enfin percevoir leurs allocations mensuelles ?

Nous publions ci-dessous la question écrite, posée par nos conseillers généraux, Juliette Dubois-Plissonnier, Fernand Baillet et Dominique Frelaut, relative au versement de l'allocation mensuelle dont bénéficient les hospitalisés de la Maison de Nanterre au titre de l'Aide sociale.

« Mme Juliette Dubois-Plissonnier, MM. Fernand Baillet et Dominique Frelaut, conseillers généraux, attirent l'attention de M. le Préfet sur le retard apporté au paiement de l'allocation dite « argent de poche » aux pensionnaires de la Maison de Nanterre dont le domicile de secours est situé dans le département des Hauts-de-Seine. En effet, à la date du 29 juin, ceux-ci n'avaient encore touché que la seule allocation de janvier,

aucune amélioration n'étant intervenue malgré les interventions répétées du député-maire de la ville de Nanterre.

C'est pourquoi ils demandent à M. le Préfet de bien vouloir leur faire connaître les dispositions qui ont été prises afin que les allocataires puissent percevoir les sommes qui leur sont dues ».

Rappelons que, dès le mois d'avril, puis dans le courant du mois de juin, Raymond Barbet était intervenu auprès du préfet des Hauts-de-Seine pour protester contre le retard apporté au versement aux hospitalisés des allocations qui leur sont dues.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'enfin satisfaction serait accordée aux intéressés. Il est toutefois anormal que des retards semblables puissent se produire, d'autant plus que, pour les hospitalisés dont le domicile de secours dépend d'autres nouveaux départements, les allocations servies n'ont pas connu d'aussi importants retards.

A qui fera-t-on croire, comme le prétendaient les auteurs de la loi du 10 juillet 1964, qu'en rapprochant « l'administré » de « l'administration », les choses iraient mieux. A la vérité, il s'agissait de satisfaire d'autres mobiles.

ANDRE DESBIOLLES

AVOUE AVOIR TUE SA BELLE-MERE

André Desbiolles, 35 ans, arrêté jeudi soir pour le meurtre de sa belle-mère, Mme Lucienne Meguerian, 67 ans, est passé aux aveux.

Desbiolles avait tué sa belle-mère à coups de couteau, le 1er juillet dernier, dans sa somptueuse villa, 17, boulevard Hérol. Il était recherché depuis quatre jours, notamment à Montparnasse et à Montmartre, quartiers qu'il fréquentait naguère. Les enquêteurs se sont souvenus qu'en tant qu'ancien employé d'un magasin de primeurs en gros de la rue Sadi-Carnot à Nanterre, il avait été également en relations avec des négociants des Halles, ce qui les conduisit

dans ce quartier, où ils le découvrirent, rue Montorgueil, au coin de la rue Tiquetonne.

M. Meguerian, lundi dernier, était à son travail. Sa fille était sortie pour effectuer des achats. C'est à son retour, vers 9 heures du matin, qu'elle découvrit, au rez-de-chaussée, dans le salon, sa mère gisant morte sur le parquet, criblée de coups de couteau.

Le meurtrier avait pris la fuite, laissant le couteau près du corps de sa victime. C'est parce qu'il reprochait à sa belle-mère de l'avoir amené à se séparer de sa femme qu'André Desbiolles l'a tuée.

POUR ETRE BIEN CONSEILLE

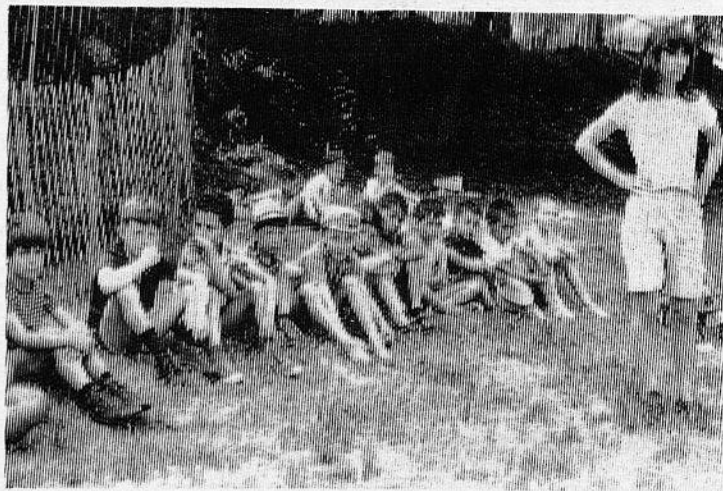
Pour entretenir
Pour acheter une



Garage M. GESSET

40 bis, avenue Georges-Clemenceau Tél. 204-12-94
1, rue des Suisses — NANTERRE
Spécialiste "FORD" depuis 1962

NANTERRE



Prêts pour le chant sous l'aimable direction de notre monitrice Rosita.



En route pour la promenade mais auparavant écoutons bien les recommandations de notre monitrice.

que les dames aux blouses blanches immaculées nous servent.

Après le déjeuner, la sieste ; et c'est nécessaire un bon repos lorsque l'on a bien joué toute une matinée. Au réveil, nous partons en forêt cueillir des fleurs et jouer à travers les feuillages, ou alors nous faisons d'autres activités ou des jeux, par exemple de la percussion avec cailloux que l'on frappe l'un contre l'autre.

Après bien des péripéties, le moment du goûter est apprécié par toutes et tous et le retour au calme se fait avant de partir pour la gare et rêver à d'autres jours plus beaux encore.

Jeudi prochain, nous organisons une kermesse, mais chut ! ne dévoilons pas les secrets ; nous vous en reparlerons ».

APRES LA REELECTION DE RAYMOND BARBET, DEPUTE DE NANTERRE - SURESNES



Une vue de la réception qui s'est déroulée le samedi 6 juillet 1968, à 18 h, salle de la Coopérative.

● Les élus municipaux et cantonaux de Nanterre, les militants de la section de Nanterre du Parti Communiste Français ont fêté joyeusement le succès des élections législatives.

G. DURAND

CENTRE ACOUSTIQUE
DE NANTERRE
OPTIQUE MEDICALE
19, rue Henri-Barbusse
NANTERRE
BOI. 16-73

Gagnez de l'argent !

En effet pendant quelques temps encore L'EVEIL vous abonne pour 22,00 F par an et 11,50 F pour six mois et cela malgré la récente augmentation de son prix.

NANTERRE - LINOS

BOUYSSSEL - 1, bd du Midi
(Pl. du Marché) - BOI 04-93

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL Gr CHOIX DE TAPIS ET MOQUETTES

Laine ou poil animal toutes largeurs

RESTERA OUVERT EN AOUT

DEVIS ET LIVRAISONS GRATUITS

MEUBLES DORE

222, rue de Suresnes -- NANTERRE Bus 141 et 157 (arrêt LIBERTÉ-PLAIDEURS)
Tél. : 204-09-86

LONG CREDIT

RADIO -- TÉLÉVISION -- MÉNAGERS

Brundt

Mesures de circulation et de stationnement

13 et 14 juillet

ARRETE :

Le dimanche 14 juillet 1968, de 13 h 30 à 19 h 30 :

Article premier. — La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront interdits dans les voies suivantes :

— rue Emile-Zola, de la rue du 11-Novembre-1918 à la place Henri-IV ;
— rue Richemond-Desbassayns, de la rue Fizeau à la rue Emile-Zola ;

— rue Edgar-Fournier ;
— rue Baudin, de l'avenue Gabriel-Péri à la rue du Mont-Valérien ;

— rue du Mont-Valérien ;
— rue de la Gauchère, de la rue des Puits à la rue Carnot ;
— rue du Clos-des-Ermites ;
— rue Perronet ;

— rue de Nanterre, de la rue Gambetta à la rue de Verdun ;
— rue Alexandre-Darracq ;
— rue Berthelot ;

— rue Carnot, de la rue du Mont-Valérien à la rue des Vellettes ;

— rue Jean-Macé ;
— rue de Verdun, de la rue Keigley à la place Henri-IV ;

— rue du Commandant-Rivière, de la rue de Verdun à la rue Salomon-de-Rothschild ;

— rue Benoit-Malon, de la rue de Verdun à la rue Salomon-de-Rothschild ;

— rue Edouard-Nieuport, de la rue de Verdun à la rue Salomon-de-Rothschild ;

— rue Pagès, de la rue de Verdun à la rue Ledru-Rollin ;
— rue Gustave-Flourens ;
— rue Ledru-Rollin, de la rue du Port-aux-Vins à la place Henri-IV ;

— place Henri-IV ;
— rue du Bac, de la place Henri-IV à la rue Diderot ;

— rue des Bourets, de la place Henri-IV à la rue du 11-Novembre ;

— avenue de la Belle-Gabrielle, de la rue Diderot à la rue des Bourets ;

— rue Diderot, de l'avenue de la Belle-Gabrielle à la rue des Bourets ;
— rue du Pont ;
— rue Etienne-Dolet ;
— rue du Puits-d'Amour.

Art. 2. — La circulation sera rétablie dans les deux sens :

— rue Jules-Ferry ;
— rue Gardenat-Lapostol (de la rue de Nanterre à l'avenue F.-Roosevelt).

Art. 3. — Le stationnement sera interdit rue Keigley, entre la partie comprise entre la rue Salomon-de-Rothschild et la rue de Verdun.

Art. 4. — La signalisation nécessaire sera installée par le service de la Voirie.

ARRETE :

Le samedi 13 juillet 1968, de 14 heures à 20 h 30 :

Article premier. — La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront interdits dans les voies ci-après :

— place de la Paix ;
— avenue de l'Abbé-St-Pierre ;
— place Stalingrad ;
— rue Kellog ;
— rue Locarno ;

— place Jean-Mazaryck ;
— allée des Gros-Buissons ;
— avenue Léon-Bourgeois.

Art. 2. — L'accès de tout véhicule sera interdit pendant la durée des courses dans les voies sus-visées ainsi que dans toutes celles comprises à l'intérieur du périmètre formé par ces dites voies et dans celles y donnant accès, ci-dessous énumérées :

— avenue Gustave-Stresemann ;
— avenue de Sully ;
— boulevard Aristide-Briand ;
— avenue d'Estournelles-de-Constant ;

— rue Grotius ;
— avenue Emmanuel-Kant ;
— avenue du Président-Wilson ;
— allée William-Penn.

SEMAINE

DU 15 AU 21 JUILLET

TRAVAUX D'ELECTRICITE

Branchement souterrain :

— 122, rue Carnot : 2 jours.
— 18 bis, rue Danton : 2 jours.

FÊTE DU 14 JUILLET

Le 13, à la Cité-Jardins, de 16 à 20 heures

GRANDE COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE

avec participation de coureurs allemands, suisses, luxembourgeois, belges, italiens, monégasques et bien entendu du Club suresnois : LES BLEUS DE FRANCE

1^{er} PRIX DES CITES - Cadets, 15 tours de 1 km 500

2^e PRIX ALAIN-VALLEE - Juniors, 30 tours de 1 km 500

3^e PRIX de l'Office Municipal des Sports - Seniors, 50 tours de 1 km 500

A 21 heures : BALS

Bas de Suresnes - Place du 8-Mai - Cité-Jardins - Place Mazarych :

CONCERTS DU « RÉVEIL SURESNOIS »

A 21 heures, place de la Paix,

A 22 heures, place du 8-Mai - Bas de Suresnes

14 JUILLET

10 heures : JEUX D'ENFANTS, place du 8-Mai

10 heures : MAT DE COCAGNE, place du Général-Leclerc

14 à 18 heures :

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE

(avec les mêmes équipes que le 13 à la Cité-Jardins)

Place du 8-Mai

1^{er} PRIX : O.M.S. - Cadets, 10 tours de 1 km 600

2^e PRIX : COMMERCANTS - Juniors, 20 tours de 1 km 600

3^e PRIX : VILLE DE SURESNES - Seniors, 40 tours de 1 km 600

21 heures : BALS à la Cité-Jardins et Bas-Suresnes

22 heures : FEU D'ARTIFICE sur les berges de la Seine

9^e Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants

Sofia, 28 juillet - 6 août

A Sofia, pendant 10 jours, des milliers de jeunes du monde entier vont tenir la plus grande manifestation pour la paix, l'amitié, la solidarité.

Cette année, le Festival revêt une importance particulière car, pour la première fois, la jeunesse du monde unie dira dans toutes les langues et dans un seul cri à Johnson : « Cessez la guerre au Vietnam ».

La délégation de la jeunesse française sera riche de l'expérience, du combat qu'elle vient de mener avec ses frères démocratiques pour ses droits, ses revendications et un avenir meilleur. Elle sera composée de jeunes qui ont participé aux grèves, des lycéens, des collégiens, des étudiants, des jeunes paysans.

Elle sera porteuse d'un grand bilan d'actions, après le puissant mouvement revendicatif de mai-juin.

Elle sera porteuse d'un riche bilan de ses actions pour la victoire du peuple vietnamien (26 novembre - Bateau pour le Vietnam, etc.).

Dans notre pays, 50 organisations participent au Festival.

Le Mouvement de la Jeunesse Communiste de France envoie aussi des délégués à cette grande manifestation de solidarité envers le peuple vietnamien, d'amitié entre tous les peuples du monde.

L'organisation et la réussite d'un tel rassemblement dépendent de la participation financière pour assurer le départ des délégués.

La Jeunesse Communiste, mouvement de jeunes au caractère profondément démocratique, ne reçoit aucune aide du gouvernement. C'est pourquoi elle fait appel à la solidarité des habitants et travailleurs de notre commune.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à nos militants qui collecteront.

CINÉMA

LE CAPITOLE.

Vendredi 12 juillet :

« L'EVASION LA PLUS LONGUE »

— Samedi 13, dimanche 14 juillet, à 14 heures, 16 h. 45 et 21 h. :

« LE CARNAVAL DES TRUANDS »

avec G. Robinson et Janet Leigh

— Lundi 15 juillet :

« LA PREMIERE BALLE TUE »

avec Glenn Ford

20 MILLIARDS « LOURDS » POUR LA BOMBE ATOMIQUE

Chaque jour nous voyons s'étaler dans la presse du pouvoir, des chiffres, des pourcentages d'augmentation, qui s'adressent aux travailleurs, pour leur faire la leçon :

Voilà, c'est votre faute ; avec toutes vos grèves, tout va augmenter !

Refrain connu... du cycle infernal des salaires et des prix. Des bénéfices de la Radio-Technique-Philips et consorts on n'en parle pas. Pourtant c'est là-dessus qu'il est possible de taper. Mais, les banquiers ne se dévorent pas entre eux.

Puisqu'il est question de prix, pourquoi ne pas parler de celui de la bombe atomique, ce champignon hideux qui risque d'intester les îles du « Pacifique », et que supportent de plus en plus difficilement les Tahitiens.

Je viens de lire, que les dépenses de la loi pour programme militaire (1-1-65 au 31-12-70) ont été évaluées à 80 milliards (lourds), soit 8 000 milliards anciens, et que ces chiffres sont déjà dépassés. A lui seul, l'armement atomique coûte plus de 20 milliards (lourds) par an. L'atoll de Mururoa nous coûte cher ! Plus cher que la grève de mai, qui, tout en arrachant des augmentations substantielles de salaires, a permis aux travailleurs de prendre conscience de leur force. Ce qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

Annette LAFOURCADE.

Vacances

suresnoises

à la Trinité-sur-Mer

La municipalité vous rappelle que le camping municipal de La Trinité-sur-Mer (Camp de Plijadur) vous est réservé en priorité, avec tarif préférentiel, durant toute l'année.

Profitez de vos vacances dans ce cadre pittoresque et agréable. Réservez vos places dès maintenant.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser ou écrire :

• LES VACANCES SURESNOISES, MAIRIE DE SURESNES.

Sens unique

provisoire

rue Danton

Pour permettre l'exécution des travaux de remplacement d'une conduite d'eau rue Danton, il est nécessaire d'instituer provisoirement un sens unique de circulation dans cette voie.

La circulation générale sera déviée par d'autres voies et notamment par la rue des Chênes. ARRETE :

Article premier. — A partir du 1^{er} juillet 1968, et pour une durée d'un mois, un sens unique de circulation sera institué dans la rue Danton, dans le sens rue Voltaire vers la rue des Bas-Rogers.

Art. 2. — La signalisation nécessaire sera établie par les soins de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ÉTAT CIVIL

SEMAINES

DU 17 AU 24 JUIN

ET DU 25 JUIN AU 1^{er} JUILLET

NAISSANCES

Nathalie Kirch, 6, allée des

Platanes.

Sylvie Millot, 29, rue Carnot.

Nathalie Pinson, 37, rue Jacques-Decour.

Carine Menezo, 43, avenue Jean-

Jaurès.

Sandrine Hardy, 13, rue de la

Huchette.

Laurent Richard, 17, rue Per-

reronnet.

Laurence Michel, 36, rue Ri-

chemond-Desbassayns.

Eric Chauvineau, 55, rue Gar-

denat-Lapostol.

Delphine Calmesnil, 15, rue du

Ratrait.

Alain Lagache, 18, avenue

Maistrasse.

Vincent Vialaneix, 24, rue Hu-

ché.

Florent Herrero, rue des Nou-

velles.

MARIAGES

Guy Bizien et Laurette Cail-

lault, 67, boulevard de Lattre-de-

Tassigny.

Philippe Quesnay et Elisabeth

Clerc, 56, rue Pasteur.

Pierre Agostini et Dominique

Wacquand, 142, boulevard Henri-

Sellier.

Francesco Fois, 22, avenue Roo-

sevelt, et Solange Redon, cité

Fécheray.

Michel Lair et Chantal Ponsot,

20, rue du Fécheray.

Gérard Chevallier et Nicole Le-

roux, 10, avenue Abbé-St-Pierre.

Jean-Pierre Simoen et Eliane

Dalbin, 12, rue des Chèvremonts.

André Sarrazin et Renée Rueff,

11, boulevard de Lattre-de-Tassi-

gny.

Michel Poiraton et Monique Le-

clair, 39, avenue Jean-Jaurès.

Jean Brognard, 18, rue Locar-

no, et Annie Colombier, 16, ave-

nue Maistrasse.

Christian Chalas et Jacqueline de

Monestrol, 90, avenue de Fouil-

leuse.

Jean-Jacques Enard et Martine

Cappot, 28, quai Gallieni.

Guy Petit, 32, rue Marc-Bom-

biger, et Françoise Joyeux, 7,

rue de la Huchette.

Jean-Luc Deslandes, 5, impasse

de la Liberté, et Patricia Man-

chion, 74, rue des Chèvremonts.

Jean Foubard et Nicole Michel-

land, 5, avenue des Landes.

Bernard Guéritot et Liliane

Parmentier, 75, rue des Chênes.

Gérard Guéry et Françoise Jau-

bert, tous deux 13, rue Kellog.

Pierre Bessonneau et Liliane

Pelligri, 12, avenue Abbé-Saint-

Pierre.

James Demesmaeker, 19, rue

Locarno, et Catherine Fousset,

20, rue E.-Colin.

Yves Zollikoffer et Danièle Ca-

bot, 38, rue E.-Forest.

Christian Schindler et Rose-

monde Ringenbach, 10, rue de

Bellevue.

DECES

Robert Riquois, né en 1905, al-

lié des Platanes.

Emilien Rougery, née en 1901,

avenue Maistrasse.

Gilles Genaudeau, né en 1965,

avenue Jean-Jaurès.

PERCEPTION DE SURESNES

NOUVEL HORAIRE DU LUNDI AU VENDREDI

8 h 30 à 12 h 30
13 h 30 à 16 h 30

Fermé le samedi

AMIS LECTEURS

Acheter Local C'EST BIEN !

Chez nos ANNONCEURS

C'EST MIEUX !

VEILLES COMMUNALES

SORTIES

DU MOIS DE SEPTEMBRE
ET DEBUT OCTOBRE 1968

Le jeudi 19 septembre 1968 :

Sortie au « Caveau des Oubliettes ». (Nous entendrons des vieilles chansons françaises).

Prix d'entrée et 1 consommation : 14 F.

CAR : Mairie : 20 heures ; J.-De-cour : 20 h. 10 ; Jaurès : 20 h. 20 ; Pont : 20 h. 30.

Le mardi 24 septembre 1968 :

Sortie souvenir à « L'Ecole Buissonnière », chez Mme René-Louis Lafforgue.

Prix d'entrée et 1 consommation : 14 F.

CAR : Mairie : 20 heures ; J.-De-cour : 20 h. 10 ; Jaurès : 20 h. 20 ; Pont : 20 h. 30.

Le mardi 1^{er} octobre 1968 :

Sortie au Théâtre Michel.

« La Ville, dont le Prince est un enfant ».

Nombre de places très limité. Prix des places : 17 F.

CAR : Mairie : 19 h. 45 ; Jaurès : 19 h. 55 ; Pont : 20 h. 10.

Le dimanche 6 octobre 1968 :

Excursion à Thoiry-en-Yvelines, afin de visiter le Zoo et la Réserve africaine (50 lions en liberté, des ours, des zèbres, etc...).

Voici les prix communiqués par téléphone :

Entrée et transport : 15 F pour les adultes ; 10 F pour les enfants de moins de 16 ans.

Un libre-service sur place annonce les prix de 12 à 15 F, mais Mme Delarue ira sur place dans le cou-

rant du mois de juillet, discuter les prix « groupes ».

De toutes façons, la date du dimanche 6 octobre est réservée à cette visite.

Départ de la mairie : 8 h. ; De-cour : 8 h. 10 ; Jaurès : 8 h. 30. Retour à Suresnes vers 18 h.

Dans le courant du mois d'octobre, nous irons au Théâtre Marigny voir « La Puce à l'oreille ».

La direction de ce théâtre ne fera connaître la date exacte et le prix des places que dans les premiers jours de septembre.

Vous pouvez, malgré cela, faire des réservations si vous êtes intéressés par cette sortie.

Les personnes ayant assisté au spectacle de l'Opéra, le 21 juin, sont rentrées enchantées de leur soirée. C'était d'ailleurs une soirée de gala et en dehors d'un spectacle de grande qualité, nous avons au passage, admiré quelques belles toilettes dans un cadre d'une grande beauté et ambiance de « soirée sélect ». Nous retournerons donc à l'Opéra, les groupes étant maintenant acceptés.

Réservation :

1) Jusqu'au 30 juillet 1968 et à partir du 8 septembre 1968 :

a) à la Bibliothèque Municipale, 43, boulevard Henri-Sellier, les jours d'ouverture ;

b) à l'annexe Croix-du-Roi, tous les matins ;

c) par téléphone, tous les jours, sauf le lundi, à : 500-27-31.

2) Du 1^{er} au 7 septembre 1968 à l'annexe Croix-du-Roi, le matin seulement.

3) Pas de réservation pendant le mois d'août

Permanences

● Raymond BARBET, député de Suresnes - Nanterre, tous les jeudis, de 17 h. à 18 h. 30, bureau de M. Lafourcade, mairie de Suresnes.

● Etienne LAFOURCADE, maire adjoint : jeudi, de 17 h. 30 à 18 h. 30 ; samedi, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

● André FRANÇOIS, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 h. ; vendredi, de 17 h. à 18 h. 30.

● Roger LE GALL, maire adjoint : mercredi, de 17 h. 30 à 19 h.

● Mme VALAGEAS, conseillère municipale : jeudi, de 14 h. à 15 h. 30 (bureau de M. Lafourcade).

● Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles publiques des Cités-Jardins : samedi, de 16 à 18 h., à l'école de filles Henri-Sellier.

● Association de Mutilés du Travail : tous les dimanches, de 10 à 12 h., salle de la Justice de Paix.

● Consultation juridique gratuite : 1^{er} et 3^e samedis, de 10 à 12 h., 3, rue au Clos-des-Ermites

VACANCES
DES BOULANGERIES
ANNEE 1968

MM. BOITTIN et Cie, 18, rue des Bourets - Septembre.

M. CHANSARD, 36, rue des Bourets - 5 août au 2 septembre.

M. MOZIN, 25, place du Général-Leclerc - 1^{er} au 31 août.

M. SIONNEAU, 9, place Henri-IV - 1^{er} au 31 août.

M. RICHARD, 26, rue Carnot - 2 au 31 août.

M. MESUREAU, 1, avenue F.-Roosevelt - Ne ferme pas.

M. HAULEME, 31, boulevard H.-Sellier - 4 août au 3 septembre.

M. TISSEAU, 59, rue Pasteur - 2 août au 1^{er} septembre.

M. NANTY, 55, rue de Verdun - 3 août au 2 septembre.

M. NUGUES, 121, rue de Verdun - 1^{er} au 31 août.

M. PARIGOT, 169 bis, rue de Verdun - Ne ferme pas.

M. BURIDANT, 23, rue des Bas-Rogers - 2 août au 2 septembre.

M. NEUVIALE, 2, avenue J.-Jaurès - 1^{er} au 30 août.

M. LEGRAND, 35, avenue Jean-Jaurès - Ne ferme pas.

M. LAROCHE, 50, avenue Jean-Jaurès - 2 août au 2 septembre.

M. DURAND, 1, place Stalingrad - Ne ferme pas.

M. PAUL, 82, boulevard de Latre-de-Tassigny - 28 juillet au 27 août.

DE LA FOUILLEUSE
AU CLOS DES ERMITES

Inspiré par les noms des rues de Suresnes, un de nos lecteurs nous laissa ce « poème » en souvenir de son séjour dans notre ville.

Espérant distraire nos lecteurs, nous nous permettons de le publier.

BALLADE . . .

Fils de meunier, il avait parcouru de lointains pays où l'on ignore Gallieni, Foch, de Lattre, Venu dans cette bonne ville, fatigué, il avait pris rendez-vous avec les docteurs Bombiger et Roux. Pourquoi ? car, atteint du mal du pays il se souvenait de l'abbé Saint-Pierre qui lui avait enseigné jadis

le culte des belles manières. Il se rappelait, tout en arpentant la rue du Puits d'Amour où il avait rencontré jadis la belle Gabrielle les souvenirs qui lui remémoraient ses amusettes de pouce.

Parcourant l'allée des gros buissons où il se livrait jadis

il y a bien longtemps, à de tels ébats, il se souvenait que sous les chênes du square de la Concorde parmi les fleurs

près de la fontaine du Tertre, non loin du point haut à proximité des magnifiques platanes

il avait perdu sa vertu avec son ancienne amie la Fouilleuse. Il pensait ainsi sous l'ombre des marronniers

du chemin de la Motte près de la rue des Nouvelles, joutant la place de la Paix surplombant le passage du panorama

et la rue des Parigots Certes, s'il avait, étant plus jeune parcouru

lors de la procession empruntant les rues du Mont Valérien, de la Criola, des Vignes, du Calvaire

il n'oubliait pas que s'échappant de la dite procession il rejoignait alors la bonne du capitaine Ferber (à qui il donna un bas Rogers) au 69 du Chemin des Roses

en empruntant la sente des sorbiers après avoir jeté un coup d'œil furtif sur la place Stalingrad où un membre

du Syndicat des Cultivateurs juché sur un tilleul le menaçait de dire à son frère ses mauvaises fréquentations

en l'occurrence ses amis Worth, Montrebut, Pagès et [Perronet.

Plus tard ayant tâté de la poterie puis employé au port aux vins chez le sieur Bouret, il fréquentait

l'hippodrome de Longchamp. Après avoir passé son bac avec ses inséparables

Genteur et Darracq, arriva son chant du cygne et donna sa dernière conférence à la cour des dames

où il évoqua la croix du roi, la vie des fusillés de la résistance en même temps que l'histoire du Clos des Ermites.

Il fut un jour las d'avoir fréquenté Carnot, Henri IV, Roosevelt

Il décida de quitter ces lieux malgré cette devise : [Nul ne sort de Suresnes

qui souvent n'y revienne. Pourquoi partit-il ? Il n'avait rien compris aux ambiguïtés du prince de Bré,

encore moins à celle de la Gaule.

LE MOUVEMENT DE LA PAIX
Le 20 juillet les Français
seront avec le Vietnam

(SUITE DE LA 1^{re} PAGE).

légation américaine et aux consulats américains de province pour dire aux représentants des Etats-Unis que les tergiversations ont assez duré et qu'ils doivent cesser les bombardements sur tout le territoire de la République Démocratique du Vietnam.

Dans l'après-midi du 20 juillet, à Paris, des représentants du peuple vietnamien participent à une rencontre avec les délégations étrangères de nombreux pays venues à Paris pour accomplir la même démarche auprès des négociateurs amé-

ricains et les amis français du peuple vietnamien.

Le même jour, des réunions se tiendront dans les départements pour faire connaître à la population les conditions du retour de la paix au Vietnam et adresser des messages de sympathie à l'héroïque peuple vietnamien.

Le 20 juillet, comme l'avait recommandé le Congrès de Tours, « les Français seront avec le Vietnam ».

Pour la préparation du 20 juillet, le Mouvement de la Paix organise samedi et dimanche prochains des réunions interdépartementales ».

LA C.G.T. APPELLE LES TRAVAILLEURS
A MANIFESTER LEUR SOUTIEN ACTIF
A LEURS FRÈRES VIETNAMIENS

« Le 20 juillet marquera le 14^e anniversaire de la signature des accords de Genève qui mirent fin à la guerre d'Indochine. Ces accords ouvrirent la voie à l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et à la réunification du Vietnam. Leur sabotage par les impérialistes américains, l'envoi massif de troupes d'agression au Sud-Vietnam et les bombardements criminels contre la R.D.V. font subir, depuis des années, une guerre odieuse au glorieux peuple vietnamien. »

La C.A. de la C.G.T. «salue la lutte et le courage indomptable des travailleurs et des populations vietnamiennes contre leurs agresseurs et pour le salut national de leur patrie et les victoires déjà remportées, prélude à la victoire finale. Elle dénonce à nouveau les crimes monstrueux au Sud-Vietnam et les bombardements répétés contre la R.D.V., pays indépendant et souverain, qui constituent l'obstacle majeur, suscité et maintenu par les

Etats-Unis, au déroulement favorable et à l'aboutissement des conversations engagées à Paris.

La C.A. assure à nouveau les travailleurs du Sud-Vietnam et de la R.D.V., leurs organisations syndicales, la population tout entière de son indéfectible solidarité dans leur héroïque combat.

Elle appelle les organisations confédérées, les militants, les travailleurs à manifester le 20 juillet, dans l'unité la plus large, leur soutien actif à leurs frères vietnamiens en adressant messages, lettres et télégrammes à leurs organisations syndicales.

La Commission administrative est convaincue qu'à l'occasion de ce 14^e anniversaire, la classe ouvrière de notre pays répondra puissamment à son appel et à celui lancé par le Conseil général extraordinaire de la F.S.M., les 8 et 10 avril dernier à Moscou : « Les Américains hors du Vietnam et le Vietnam aux Vietnamiens. »

Hausse organisée
par arrêtés officiels

LES ministres du général peuvent toujours proclamer, la main sur le cœur, qu'ils limitent « sévèrement » la montée des prix. Pour le coût de la vie, la « liberté surveillée » à la mode gaulliste, ressemble fort... à une vague organisée de hausses.

Tout se passe comme si le gouvernement choisissait ce moment précis pour approuver des majorations qui étaient en instance et dont l'origine n'a rien à voir avec les relèvements de salaires ; ainsi, la hausse du prix du sucre résulte des décisions du Marché commun... et du maintien des marges des raffineries. Mais ces majorations, autorisées maintenant, concourront à « éponger » le pouvoir d'achat des consommateurs. Quitte à ce que cette ponction sur les moyens d'existence des Français en vouant de nouveau notre économie à un coup de frein, se traduise l'an prochain par un nombre record de chômeurs...

Sur le vin rouge (sauf, pour l'instant, dans la région parisienne), 3 à 5 centimes de hausse par litre. Sur la coupe de cheveux, 30 % de majoration en moyenne. Sur le sucre, 10 centimes de plus par kilo. Il n'est pas jusqu'aux Wagons-Lits (maison de Rothschild), dont les tarifs, sur cette ligne,

ne soient relevés. C'est ce qu'on appelle un luxueux train de hausses : on y accroche même des wagons-lits. Histoire, sans doute, d'encourager les touristes étrangers, dont l'apport de devises serait pourtant si utile en ce moment à notre pays.

Dans chaque cas, la majoration fait l'objet d'un agrément ministériel. Sans doute avec les félicitations de qui vous savez...

Pour la coupe ordinaire de cheveux, par exemple, il est bien connu que le relèvement de tarifs était envisagé depuis fort longtemps (bien avant les grèves...), mais avait toujours été retardé jusqu'ici, parce que la coupe pour hommes à la tondeuse et aux ciseaux droits sur cheveux secs (celle-là et pas une autre !) est l'une des composantes de l'indice officiel des prix, sur lequel est indexé le SMIG. Comme on ne voulait pas relever le SMIG, on limitait le prix de la coupe de cheveux ordinaire. Mais voici que, bousculant le blocage officiel des plus bas salaires, le SMIG a été majoré de 35 %, voire même de 30 % en province, d'un seul coup, grâce à la puissance du mouvement revendicatif. Dès lors, plus de raison de freiner l'indice des 239 articles, jusqu'à ce qu'il augmente à son tour de 35 %.

C'est pourquoi le gouvernement s'empresse de relever massivement les tarifs de coiffeurs.

On remarquera aussi que ces diverses hausses portent sur des secteurs où la concurrence internationale n'est pas à craindre. Le pouvoir choisit donc délibérément d'augmenter le coût de la vie sans pour autant gêner le moins du monde les affaires des trusts, sensibles, dans d'autres branches, aux risques de concurrence.

De même, le relèvement du taux de l'escompte va très prochainement entraîner une majoration des taux d'intérêt sur les achats à tempérament. C'est-à-dire que les banques prélèveront davantage d'argent sur les consommateurs modestes obligés d'acheter à crédit voiture, deux-roues, équipement ménager, etc. Des pourparlers officiels sont en cours à ce sujet. Ici encore, il s'agit donc, de la part du pouvoir gaulliste, d'une politique délibérée ; une revanche, dosée en connaissance de cause. Au profit des puissances d'argent.

Et tout cela intervient (on ne saurait se lasser de le répéter) dans la semaine même qui suit l'élection d'une majorité gaulliste.

Jacques KAHN.

90 adhésions pour notre section

Une fraternelle assemblée a réuni vendredi dernier de nombreux communistes présents à Puteaux en ce mois de juillet. Assemblée peu commune puisqu'organisée en l'honneur des 90 adhésions à notre Parti, réalisées depuis le début de l'année, dont 63 depuis le début mai.

Ces nouveaux adhérents, pour la plupart des jeunes, ont rejoint le Parti de la Classe Ouvrière dans une période de grande lutte. S'ils ont ainsi rejoint le Parti Communiste, c'est parce qu'ils ont vu en lui, le grand Parti révolutionnaire soucieux de l'intérêt national inséparable des intérêts de la Classe Ouvrière. Ils ont vu en lui le grand Parti sérieux qui n'a pas voulu permettre à la grande bourgeoisie du pouvoir d'anéantir le mouvement ouvrier dans une épreuve de force.

Au cours de ce vin d'honneur, notre camarade Guy Petit, membre du secrétariat de section, a prononcé une brève allocution, déclarant notamment :

« ...le puissant mouvement de grève a imposé la satisfaction de grandes revendications comme il n'en avait jamais été obtenu en 10 ans de régime gaulliste. Ce dont il s'agit maintenant c'est de faire face aux manœuvres du pouvoir ren-

forcé qui va s'efforcer de reprendre ce qu'il a été contraint de donner...

...il nous faut aussi combattre le courant gauchiste qui, niant l'évidence, persiste à parler de grève insurrectionnelle, et le parti américain, qui a joué un grand rôle dans toute cette période, notamment avec la manifestation anti-communiste de Charlety, rendue possible par la conjonction de ces deux forces.

Pendant tous ces événements, notre Parti n'a cessé de préconiser et d'agir pour un programme commun, coupant court à toute manœuvre...

...le succès gaulliste aux élections ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que 56,35 % des Français ont voté contre l'UDR, les forces de gauche rassemblant 41,20 % des suffrages. A la proportionnelle, notre Parti aurait 94 élus, la gauche 189 et l'UDR 205 seulement. Il faut 135.000 voix pour élire un communiste et 27.000 pour un UDR...

...il y a en France plus de 9 millions d'électeurs à gauche dont 4,4 pour notre Parti... Ceci dit, l'existence d'une majorité gaulliste à l'Assemblée constitue un grave danger pour l'avenir...

PUTEAUX MENACÉ DANS SON AVENIR

A PUTEAUX, la gauche obtient 6.807 voix au 2^e tour, soit 2.260 de moins qu'en 1967...

...Pour la première fois, les forces de droite (UDR et PDM) sont majoritaires dans notre localité. C'est un grave danger pour l'avenir même de Puteaux. Peretti ne cache d'ailleurs pas, dans son matériel électoral, l'ambition de l'UDR quant aux prochaines municipales...

...Certes, il faut compter avec les 30 % d'abstentions du second tour. Nous pensons que ce sont là, pour une part importante, des voix qui ont manqué au candidat unique de la gauche, permettant du même coup cette victoire locale de la droite...

...Le fait que de très nombreux électeurs n'aient pas voté pour le candidat unique de la gauche montre à l'évidence qu'ils ne sont pas tous gagnés à l'idée de l'indispensable union... C'est à nous de faire plus pour que cela soit... Cela montre la nécessité qu'il y a de renforcer encore et toujours plus notre Parti. Pour cela il faut nous adresser avec encore plus de force à nos nombreux sympathisants, dont beaucoup sont prêts à nous rejoindre dans le combat pour la démocratie et le socialisme.

Un acte politique important :

Acheter la vignette de l'HUMANITÉ

La Fête de l'Humanité, qui aura lieu les 7 et 8 septembre, revêt cette année une importance toute particulière. Ce sera en effet la première manifestation de masse du Parti Communiste après les importantes grèves revendicatives et les élections législatives.

Acheter la vignette donnant droit à l'entrée les 2 jours est donc un acte politique. Cet acte est complété par l'aide financière que la vignette de l'Huma représente. Trois campagnes électorales en un an, cela coûte cher au Parti de la classe ouvrière, qui n'a d'autres ressources que les souscriptions, cotisations et contributions de ses élus.

Acheter la vignette de l'Huma, c'est donc en même temps qu'un soutien politique, un soutien financier qui permettra à notre Parti de pouvoir continuer à s'exprimer, expliquer...

Etant donné les événements des mois précédents, nous avons beaucoup de retard dans le lancement de la campagne de diffusion, il va falloir mettre les bouchées doubles. Nous comptons sur votre aide à tous et sur votre bon accueil à nos diffuseurs.

LA SECTION DE PUTEAUX DU P.C.F.

DES RESULTATS PROMETTEURS

Commencée ce week-end seulement, la campagne de diffusion de la vignette est bien lancée.

En deux jours, 114 vignettes sont déjà diffusées.

A l'honneur des cellules :

Pairière	34 vignettes
Chevallier	22 »
Voisin	22 »

CONDUITE

EN ETAT D'IVRESSE

M. Marcel Floquet, habitant, 4, allée Brossolette, à Nanterre, a été arrêté alors qu'il circulait en état d'ivresse. Il a été arrêté au volant d'une Panhard n° 331 P 92, alors qu'il circulait dans Puteaux.

La petite fille d'un esclave noir sera candidate communiste aux élections présidentielles des U.S.A.

Le Parti Communiste des U.S.A. a décidé de présenter un candidat aux futures élections présidentielles. Il a désigné pour le poste de président une mère de famille de 38 ans, Charlene Mitchell. Elle est la petite-fille d'un esclave.

Le Parti Communiste des U.S.A. ne se fait évidemment aucune illusion sur la possibilité de faire élire ses candidats, mais il entend profiter de la campagne électorale pour développer le plus largement possible sa propagande politique.



Le rendez-vous de la vignette à Puteaux.

INTERVENTION DES POMPIERS DANS LA SEINE

Le 7 juillet, les pompiers de Puteaux sont intervenus face au 56, quai National, où une mobylette avait été repérée. Un plongeur des pompiers a effectué pendant une heure des recherches en vue de retrouver éventuellement le conducteur du vélomoteur. La mobylette, en bon état, mais sans plaque de propriétaire, a été repêchée et mise en consigne au Commissariat de Puteaux.

COMMUNIQUE : SERVICES DU TRESOR DE PUTEAUX

Il est rappelé que les bureaux seront ouverts, à compter du 1^{er} juillet 1968, chaque jour -- à l'exception du samedi -- de 8 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 16 h. 30. RECETTE-PERCEPTION DES FINANCES : 133, rue de la République ; PERCEPTION MUNICIPALE : 2, rue Chantecoq.

NECROLOGIE

Le 6 juillet, en fin d'après-midi, Maurice Contrel, 71 ans, était découvert pendu à son domicile, rue de la République.

Maurice CONTREL, ex-chirurgien-dentiste, dont le cabinet se trouvait, 69, rue E.-Eichenberger, était un homme connu et estimé dans les différents milieux de la population. Il fut élu conseiller municipal après la guerre. A sa fille, à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

HONDA HUTIN

Rond-Pt Bergères
PUTEAUX
506 - 04-08

Acheteurs !

Faites confiance aux commerçants locaux

Accordez la préférence à nos annonceurs en vous référant de

L'Œuil

Vous serez assurés du meilleur accueil.

BOULANGERIES OUVERTES EN JUILLET

- MOREL, 11, rue Auguste-Blanche.
- BURDEYRON, 4, rue des Bas Rogers.
- MALBRANCHE, 4, rue Cartault.
- SIBILAUD, 1, rue Chante Coq.
- RICHEFEU, 10, rue de l'Eglise.
- DEHE, 17, rue Fernand-

- Pellautier.
- LANGINER, 37, rue Godefroy.
- BENDEL, 66, rue J.-Jaurès.
- MARTIN, 25, rue Marcelin-Berthelot.
- HAEGEL, 120, avenue du P.-Wilson.
- DEPEINT, 45 bis, rue de la République.
- PEUVRET, 76, rue V.-Hugo.

BOULANGERIES OUVERTES EN AOUT

- LABORIE, 17, rue Benoit-Malon.
- GUILLET, 29, rue Cartault.
- LEMAUR, 34, rue L.-Voilin.
- BLAIS, 22, rue Godefroy.
- METZGER, 60, rue Jean-Jaurès.
- MARGERIE, 107, rue Jean-Jaurès.
- GARIVET, 16, rue Marcelin-Berthelot.
- HERBELET, 6, rue Marius-Jacotot.
- MOREL, 45, rue P.-Bert.

- HOURNON, 25, rue Paul-Laffargue.
- TABUTEAU, 82, avenue du Pt.-Wilson.
- TREHIN, 85, rue de la République.
- CADOR, 42, rue de la République.
- BECKER, 51, rue de la République et 1, place Stalingrad.
- HALLEZ, 140, rue de Verdun.
- PANNETIEB, 59, rue Voltaire.

LES GRANDES MANŒUVRES

de René CLAIR
au cinéma « Le Lido »
la semaine prochaine



Michèle Morgan entre les deux Rivaux, Gérard Philipe et Jean Desailly.

LISEZ, FAITES LIRE

NOUS les garçons et les filles

mensuel édité par le Mouvement de la Jeunesse Communiste de France

PUTEAUX

UN 14 JUILLET PAS COMME LES AUTRES

Ce 14 juillet, symbole de la République, se doit cette année d'être plus que jamais fêté par l'ensemble de la population. En effet, il ne s'agit pas de le lier au pouvoir gaulliste qui trahit la République, aujourd'hui plus que jamais.

La République, c'est celle des tra-

vailleurs manuels et intellectuels, qui ont été dans la lutte ou qui en ont été solidaires, la République n'aura sa véritable acception que dans le cadre d'une démocratie véritable et d'un gouvernement populaire. LE 14 JUILLET C'EST LA VICTOIRE DU PEUPLE !

VILLE DE PUTEAUX

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Place du Marché-de-l'Hôtel-de-Ville

GRANDS BALS POPULAIRES GRATUITS

avec le concours de

HENRI PIERSAINT

et sa nouvelle formation

Les SAMEDI 13 JUILLET, de 21 heures à 2 heures du matin

DIMANCHE 14 JUILLET, de 16 heures à 19 heures et de 21 heures à 24 heures

DIMANCHE 14 JUILLET, vers 22 heures dans l'île de Puteaux

GRAND FEU D'ARTIFICE

tiré par la Maison RUGGERI

suivi d'une GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX avec la participation de la batterie fanfare. Rassemblement Ile de Puteaux, boulevard Richard-Wallace, rue Jean-Jaurès, rue Anatole-France, rue Barbès. Dislocation Hôtel de Ville. La population est invitée à pavoiser et à participer à ces réjouissances.

ÉTAT CIVIL

du 22 juin au 8 juillet inclus

NAISSANCES

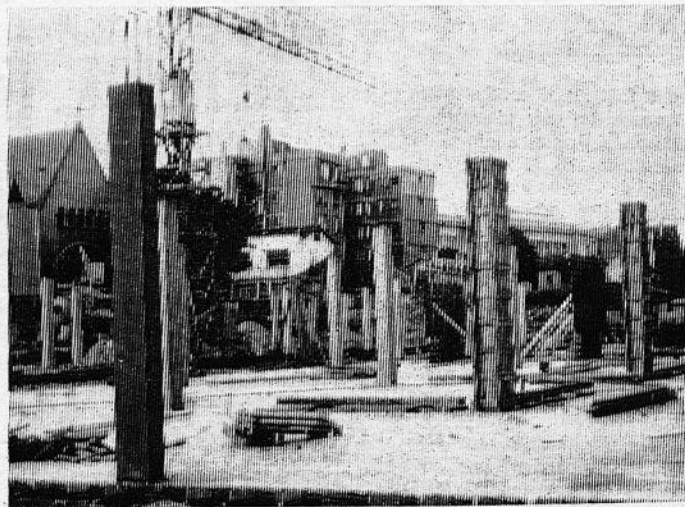
Wasson Jean-Paul Philippe; Bartlett Karine Monique; Tebaa Nabi; Clauss Raphaëlle Marguerite Marthe; Mogodin Nathalie; Petipa Sandrine; Comas Isabelle; Salle Nathalie; Merret Yves; Nobili Sandrine; Labidi Mourad; Hémerly-Dufour Valérie; Biguet Florence; Garcia Carole; Le Goz Florent; La Sala Ginette; Colmar Eric; Kurkdjian Eric; Judge Gillian; Martin Christian; Durandet Véronique; Euve Fabrice; Assier de Pongignan Cécile; Zogaa Mustapha; Rizet Christophe Eric; Moreau Lionel.

MARIAGES

Pernin Christian, 2, rue de Brazza, et Bernadette Poruczynski, 5, avenue Chelles, Neuilly-sur-Marne; Rousère Daniel, 10, rue Calmette, Garges-lès-Gonesse, et Bobe Claudine Marcelle, 66, rue A.-France; Mathieu Michel, 6, rue B.-Palissy, et Dartois Béatrice, 18, rue de Montmorency, à Saint-Brice-la-Fore; Fresco Daniel, 4, rue Cartault, et Froidure Liliane, 4, rue Cartault; Caron Dominique, 16, rue M.-Berthelot, et Charruet Marie-France, 6, rue des Fusillés; Touitou Félix, 13, rue E.-Eichenberger, et Rosenberg Régine, 12, rue de la Tuyolle, Taverny; Car Franjo, 45, rue Voltaire, et Aksentijevic Nada, 45, rue Voltaire; Delpeyroux Christian, 45, rue Roque-de-Fillol, et Bourse Collette, 53, rue de la République; Tur Claude, 7, boulevard R.-Wallace, et Friquet Danièle, 27, rue M.-Jacotot; Lévêque René, 22, sentier des Landes, Chatou, et Marin Suzanne, 99, rue de Valmy; Daniel Gervais, 27, rue Roque-de-Fillol, et Durand Marie, 27, rue Roque-de-Fillol; Lentz Paul, cité de la Tuilerie, Suresnes, et Lorentz Jeannine, 122, avenue Wilson; Lesongeur

Michel, 14, allée de Savoie, à Nanterre, et Bouquin Jeannine, 6, rue B.-Palissy; Buchheit Roger, 10, rue Delarivière-Lefoulon, et Mercier Jacqueline, 10, rue Delarivière-Lefoulon; Lucas Dominique, 15, avenue des Gobelins, Paris-15^e, et Bassefier Françoise, 74, rue de la République; Ponsort Gérard, 3, rue des Carnets, Clamart, et Lefèvre Annie, 92, rue de la République; Senac Jean, 29, rue Cartault, et Lamy Mireille, 29, rue Cartault; Corbière Gérard, 54, rue des Peupliers, Boulogne-Billancourt, et Mouze Michèle, 29, rue Cartault; Courte Auguste, 7, rue Gerhard, et Gnaedig Lucie, 7, rue Gerhard; Prudhommeaux Raymond, groupe Lorilleux, et Agullo Annie, groupe Lorilleux; Urbaniak Gérard, 6, rue Pitois, et Martel Danièle, 254, rue Philippe-Triaire, Nanterre; Guibault Michel, 6, rue B.-Palissy, et Girondin Annie, 76, rue V.-Hugo; Jonqua Philippe, 8, avenue Licolier, et Philipponer Paulette, 4, rue Cartault; Roszak Stephan, 9, rue de l'Eglise, et Provost Marie-Pierre, rue J.-Moulin, Lorient; Nombrard Jean-Philippe, 114, boulevard Saint-Denis, Courbevoie, et Kartel Anne-Marie, 76, rue V.-Hugo; Moradpour Edouard, 163, avenue Victor-Hugo, Paris-16^e, et Raubach Jeanne, 74, avenue du Président-Wilson; Hans Daniel, 1, place de la Libération, Montgeron, et Fontaine Claudette, H.L.M. Bellini; Brucker André, 10, rue Delarivière-Lefoulon, et Gombert Micheline, 10, rue Delarivière-Lefoulon; Gouachon Jean-Pierre, 74, avenue du Président-Wilson, et Guillemain Anne-Marie, 71, rue M.-Sembat; Logereau Pierre, 57, rue de Silly, Boulogne-Billancourt, et Florentin Mireille, 9, rue Marnissier; Guignery Michel, 10 bis, rue L.-Voilin, et Sirou Mireille, 64, rue de Laigh.

Les travaux du marché couvert avancent



Nous pouvons constater sur cette photo l'état d'avancement des travaux du marché couvert.

ENTREPRISE GENERALE DE MARBRERIE FUNÉRAIRE

POMPES FUNÈBRES

M. POUCHOL

88, rue de Courbevoie

NANTERRE - 204-25-84

Rue de Vimy

PUTEAUX - 506-01-57
(Cimetière de Neuilly)

TOUTES DÉMARCHES EVITÉES AUX FAMILLES

SERVICE MEDICAL

DIMANCHE 14 JUILLET

MEDECIN DE SERVICE

Docteur MALLET, 100, rue de la République. Tél. 506-29.79.

PHARMACIEN DE GARDE

Pharmacie LOUIS, 162, rue de Verdun.

DIMANCHE 21 JUILLET

MEDECIN DE SERVICE

Docteur ROSENBERG, 33, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. 506-04.23.

PHARMACIEN DE GARDE

Pharmacie RIBEYRE-PASTOU, rue Godefroy.

Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat : 501-33.60.

ÉTAT CIVIL

DECES

Chignaguet Madeleine, ép. Le Roy, 62 ans, 20, rue de Solférino; Roess Louis, 64 ans, 6, rue Edgar-Quinet; Dufour Paul, 71 ans, 26, rue Pasteur; Laporte Elise, ép. Gaillac, 37 ans, 17, quai National; Mardon Jean, 53 ans, 40, rue Godefroy; Turban Andrée, 33 ans, 18, rue M.-Berthelot; Popot Léonie, Vve Hébert, 59 ans, 130, rue J.-Jaurès; Angot Fernand, 38 ans, 6, rue Marius-Jacotot; Jankowski, 48 ans, 1, bd R.-Wallace; Arger Edmond, 64 ans, 2, rue Gerhard; Murel Marie, 88 ans, 66, rue J.-Jaurès; Contrel Maurice, 71 ans, 104 bis, rue de la République; Garrec Jean-Marie, 62 ans, 10, rue François-de-Préssensé; Pelletier Marcel, 13, rue Pierre-Curie; Hamacher André, 82 ans, 18, rue Delarivière-Lefoulon.

Permanences

■ Union locale C.G.T. : le mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

Anciens Combattants : arrêt des permanences bi-mensuelles. Reprise le 1^{er} septembre.

■ Fédération des Locataires : pour cause de maladie, la permanence sera fermée jusqu'à nouvel avis. S'adresser aux permanences les plus proches.

Courbevoie : 10, place Chartras, tous les mercredis à partir de 19 heures.

Nanterre : salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie, tous les premiers et troisièmes dimanches du mois à partir de 10 heures.

■ Association de Défense des Expropriés de Puteaux : chaque soir à partir de 19 heures et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506-00-35.

■ A.N.A.C.R. : permanence le premier dimanche de chaque mois, mairie, salle n° 23, de 10 à 12 heures.

■ F.N.D.I.R.P., section de Puteaux : troisième dimanche de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 h. 30, salle n° 23 de la mairie.

■ Mouvement de la Paix : mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Fillol.

CINÉMAS

Programmes du 10 au 15 juillet

LE CENTRAL

33, rue L.-Vorlin, Puteaux. 506-09-19.

Tous les jeudis matinée : 14 h. 45
Mercredi 10, 21 h. ; Jeudi 11, 14 h. 45 et 21 heures ; Vendredi 12 juillet, 21 heures :

Un bon film comique :

« LE GARDE-CHAMPETRE MENE L'ENQUETE »

avec Louis de Funès

Samedi 13, 21 h. ; Dimanche 14, 14 h., 17 h. et 21 h. ; Lundi 15, 21 heures.

Un chef-d'œuvre de suspense :

« LE CARNAVAL DES TRUANDS »

En couleurs

avec Janet Leigh, Edward G. Robinson, R. Hoffmann.

LE LIDO

35, r. Eichenberger, Puteaux. 506-03-35.

Mercredi 10, 21 h. ; Jeudi 11, 21 h. ; Vendredi 12, 21 h.

Un grand classique de la guerre du Pacifique :

« IWO JIMA »

Avec John Wayne, John Agar, Adil Marh, Foncet Tucker.

Samedi 13, 21 h. ; Dimanche 14, 14 h., 17 h., 21 h.

Film de suspense, film érotique ou comédie policière ? ? ?

« L'ÉTRANGÈRE »

En couleurs, avec Marie-France Boyer, Pierre Vaneck.

Lundi 15, 21 h. Soirée Art et Essai Oscar d'argent au Festival de Berlin 1964 :

« OS FUZIS » (Les fusils)

V.O., sous-titres français

Tous les lundis, soirée à 21 heures « ART et ESSAI ». Prix réduits aux étudiants.

LE REX

142 bis, av. Wilson, Puteaux. 506-25-18.

Mercredi 10, 21 h. ; Jeudi 11, 21 h. ; Vendredi 12, 21 h.

Un film d'aventures en couleurs :

« SAMBO CONTRE LES HOMMES LEOPARDS »

Samedi 13, 21 h. ; Dimanche 14, 14 h., 16 h. 45, 21 heures.

Un film du domaine de l'irréel :

« LA GUERRE DES MONSTRES »

Peter Lee Lawrence. Scope couleur

Programmes du 17 au 22 juillet

LE CENTRAL

33, rue L.-Vorlin, Puteaux. 506-09-19.

Tous les jeudis, matinée à 21 h.

Mercredi 17, 21 h. ; Jeudi 18, 14 h. 45, 21 h. ; Vendredi 19, 21 h.

Quand Jerry passe, les soucis s'effacent.

« TROIS SUR UN SOFA »

En couleurs

Jerry Lewis - Janet Leigh

Samedi 20, 21 h. ; Dimanche 21, 14 h., 17 h., 21 h. ; Lundi 22, 21 h.

Un grand film d'aventures en scope couleurs :

LE DERNIER TRAIN DU KATANGA

Rod Taylor

Yvette Mimieux - Jimmy Brown

LE LIDO

35, rue Eichenberger, Puteaux. 506-03-35.

Mercredi 17, 21 h. ; Jeudi 18, 21 h. ; Vendredi 19, 21 h.

Un film d'action et de suspense :

« LA VENGEANCE DE LA MOMIE »

Lorena Velasquez

E. Campbell - H. Silvestre

Samedi 20, 21 h. ; Dimanche 21, 14 h., 17 h., 21 h. ; Lundi 22, 21 h.

Un grand western qu'il faut revoir :

« RIO GRANDE »

avec John Wayne, Maureen O'Hara, Victor Mac Laglen

Lundi soirée « Art et Essai » — Prix réduit aux étudiants.

LE REX

142 bis, av. Wilson, Puteaux. 506-25-18.

Mercredi 17, 21 h. ; Jeudi 18, 21 h. ; Vendredi 19, 21 h.

Un film plein de mystères fantastiques :

« LE SPECTRE MAUDIT »

En couleurs

H. Sears, John Turner, Ann Lynn

Samedi 20, 21 h. ; Dimanche 21, 14 h., 16 h. 45, 21 h.

Un grand film d'aventures et d'actions en scope couleurs :

« DUEL DANS LE DESERT »

Kirk Morris, Dina Loy, Red Ross

Lors de la réception pour les 2000 adhésions à la C.G.T. depuis la grève, **Georges SEGUY** déclare :

« L'exclusive anticommuniste fait le jeu du pouvoir »



Georges SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., au cours de son intervention. On reconnaît également sur notre cliché : Jean PACARY, secrétaire de l'U.L. - C.G.T. de Courbevoie.

Vendredi 5 juillet, l'Union Locale des Syndicats CGT de Courbevoie organisait à la bourse du travail une réception pour souhaiter la bienvenue aux 2.000 nouveaux syndiqués à la CGT qui ont adhéré depuis la grève et pour honorer les militants anciens et nouveaux qui ont tant contribué pendant cette période de luttes difficiles à tenir haut le drapeau de la CGT dans les entreprises de la localité.

C'est Georges Séguy, secrétaire général de la CGT qui représentait le bureau confédéral à cette brillante réception.

Lorsque Jean Pacary, secrétaire général de l'Union Locale CGT prit la parole, la salle de la bourse du travail était trop petite bien sûr et la foule des militants avait dû s'entasser dans la petite cour qui est en face de la salle et débordait largement dans la rue.

« Qui aurait pu penser il y a deux mois que nous serions rassemblés ici à plusieurs centaines de militants de la CGT pour fêter l'adhésion de 2.000 nouveaux membres de la CGT dans notre localité et avec parmi nous, le secrétaire de la CGT, notre camarade Georges Séguy », déclarait Pacary dans son discours d'ouverture, qui montra ensuite, comment par le respect de la démocratie syndicale avec des réunions quotidiennes du bureau et des militants, l'Union Locale des Syndicats CGT a été toujours à la hauteur de la situation durant cette période.

Nous le devons à la très grande lucidité du bureau confédéral et de la commission exécutive de la CGT qui ont su donner une orientation juste à ce puissant mouvement en tenant compte à chaque instant du rapport des forces en présence et en prenant des initiatives pour le faire avancer le plus loin possible.

Une fois de plus, la CGT a bien rempli sa tâche de grande centrale syndicale hautement responsable.

Les travailleurs lui en savent gré car non seulement nous enregistrons des adhésions par milliers, mais dans les élections professionnelles, les résultats sont très favorables à la CGT malgré la division organisée par certains patrons.

Puis Pacary devait dire : « Une autre grande leçon de la grève, c'est la démonstration de la puissance de l'unité ».

C'est l'unité réalisée à la base sur les revendications et sur le moyen d'action commun, à savoir la grève illimitée avec dans bien des cas l'occupation des locaux qui a amené le gouvernement à concéder ce qu'ils avaient toujours refusé jusque là.

Enfin le formidable élan de solidarité des travailleurs qui avaient obtenu satisfaction envers leurs camarades encore en lutte est un fait qui a contribué à resserrer sérieusement les liens des travailleurs entre eux.

Un comité de soutien et de solidarité dont il faut se louer du large éventail de sa composition a été créé.

Ce comité a eu une activité remarquable. Attestations, démarches en mairie pour les subventions et les repas gratuits, etc...

1.493.972 AF ont été collectés et répartis par le comité entre les grévistes étant encore en grève le 4 juin et n'ayant rien touché dans leur mairie.

2.082.350 AF ont ensuite été collectés par la CGT seule et répartis en 35 dons sur les entreprises encore en grève.

Au total : 3.576.322 AF collectés et répartis à Courbevoie, plus 100.000 AF qui ont été remis à Citroën par l'Union Locale CGT.

Et Pacary termine en annonçant que 66 nouvelles sections syndicales ont été constituées et que déjà 34 d'entre elles avaient fait leurs élections ou bien celles-ci sont en cours de réalisation.

Puis il donne la parole à Georges SEGUY, secrétaire général de la CGT, qui prononça un très important discours dont voici les principaux extraits :

Parmi les spécialistes de la division ouvrière, il en est qui se découvrent soudain une âme unitaire. Ils déplorent hypocritement les polémiques opposant la CGT et la CFDT. Mieux vaudrait, disent ces bons apôtres, poursuivre le débat entre dirigeants nationaux dans le cadre de discussions internes. Ainsi, les travailleurs n'y seraient pas mêlés et la confusion persisterait parmi eux, à la grande satisfaction de leurs ennemis communs.

La loyauté à laquelle on nous a toujours habitués au sein de la CGT s'accommode mal avec les conceptions politiciennes de diplomatie secrète.

Quand on a quelque chose à se dire entre militants ouvriers, on s'exprime franchement, ouvertement et même publiquement lorsque les questions en discussions intéressent les travailleurs.

Les travailleurs sont en droit de connaître et d'apprécier les causes des difficultés qui ont altéré, ces derniers temps, nos rapports avec la CFDT, alors qu'ils se sont améliorés avec la FEN et FO.

A la vérité, il n'y a rien de vraiment nouveau, il s'est produit, dans des circonstances aiguës de la lutte des classes, une chose prévisible : l'apparition au grand jour d'une divergence fondamentale que l'accord de 1966 n'a jamais pu surmonter.

Nous n'avons pas la même conception que la CFDT sur la question de savoir quelle place occuperont et quel rôle

joueront la classe ouvrière et ses organisations syndicales et politiques dans l'éventualité d'une alternative démocratique. Là gît la divergence ; tout le reste, formulation des revendications, des objectifs économiques et sociaux, pratique de l'unité d'action en découle.

Les camarades de la CFDT ne veulent pas admettre un fait politique national d'importance essentielle : l'existence en France d'un puissant Parti Communiste qui est la première formation de gauche.

Alors que la CGT préconise l'union sans exclusive de toute la gauche et de toutes les organisations syndicales, fondée sur un programme commun déterminant à la fois l'étendue et les limites d'un accord général, la CFDT ne veut rien faire avec le Parti Communiste.

Voilà ce qui nous amène à dire : tant qu'on voudra tenir à l'écart, en respect et, finalement, en suspicion, la principale formation de gauche, représentant les ouvriers les plus révolutionnaires, on fera le jeu de la réaction. Et c'est précisément de ce point de vue que les propositions relatives notamment aux réformes de structures, au « pouvoir syndical » à l'entreprise resteront des formules académiques et utopiques.

Dans le même esprit, la complaisance de certains dirigeants CFDT envers les éléments gauchistes ne relève-t-elle pas plus de leur hostilité aux communistes que d'une propension à épouser des mots d'ordre avant-gardistes ?

Et n'est-ce pas la même hostilité qui a conduit des responsables CFDT à soutenir depuis quelque temps, y compris pendant la grève, et au moment de la reprise du travail ces éléments détracteurs et calomnieux des ouvriers

communistes dans les entreprises ? Ces « révolutionnaires de la parole dont il faut vous garder comme de la peste », disait Benoît Frachon dès le 31 mars à Toulon.

Bref, on peut, à l'instar du grand patronat et du pouvoir gaulliste, déplorer l'existence en France d'un grand nombre de travailleurs communistes organisés en Parti politique, mais cela ne change strictement rien à cette réalité.

Ces considérations ne sauraient pour autant nous empêcher de poursuivre, face au patronat et à l'Etat-patron, l'unité d'action syndicale sur la base de nos objectifs revendicatifs communs ; mais lorsque nous nous trouverons dans des moments aussi décisifs qu'en mai 1968, l'absence d'unité de la gauche, résultant d'une exclusive anticommuniste, privera à nouveau cruellement, les travailleurs de la victoire politique à laquelle ils aspirent. Là est le fond du problème.

Point n'est besoin d'être grand stratège pour le comprendre, le bon sens suffit.

Au service du progrès social et de la démocratie, la CGT, pour sa part continuera à agir pour l'union la plus large sans demander à ses alliés de reconversion préalable et en acceptant de collaborer avec chacun tel qu'il est, pourvu qu'on se mette bien d'accord sur les objectifs communs à atteindre.

Puis on trinquait aux succès revendicatifs obtenus et au renforcement de la CGT gage de nouveaux succès et du développement de l'unité

**MALAISE
SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Le 6 juillet, dans la matinée, square Baudin, M. Michel Gaillard, 39 ans, demeurant, 33, rue Marengo, a été hospitalisé à la suite d'un malaise.

**COLLISION AU CARREFOUR
FICATIER-INDUSTRIE**

Ce carrefour est en passe de devenir le point le plus noir des accidents de la circulation à Courbevoie. Le 4 juillet, à 14 heures, la voiture de M. Courrèges est entrée en collision avec celle de M. Henri Legros, 50 ans, demeurant, 137, rue du Temple, à Paris (3^e).

Les deux sœurs de M. Courrèges ont été blessées. Mlle Geneviève Courrèges, 33 ans, demeurant, 50, avenue de New-York, à Paris, a été admise en observation au Perpétuel Secours de Levallois.

Mlle Odile Courrèges, 22 ans, demeurant, 19, rue Ancelle, à Neuilly, a été admise à l'hôpital de Neuilly.

DELIT DE FUITE

Le 5 juillet, à 7 h. 15, à l'angle de la rue des Anciens-Combattants et de la rue de la Corvée, Mme Gilberte Chechar, 28 ans, demeurant, 6, quai Paul-Doumer, à Courbevoie, a été renversée par un cyclomotoriste qui a pris la fuite.

Mme Chechar a été admise en observation à Kilford.

**LES ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DANS LES ENTREPRISES
SUCCES DE LA C.G.T.**

CHEZ SOFIDEC

1^{er} collège :
Inscrits : 33
Nombre de votants : 31.
Blancs et nuls : 1.
Liste CGT : 30 voix, 96,8 %.

CHEZ DANY :

1^{er} collège :
Inscrits : 59
Votants : 35 (les travailleurs algériens n'ont pas pu voter).
Liste CGT : 22 (73 %) — Liste indépendants : 8 voix (27 %).

**Pour tous STORES
VOS**

**TRINGLES A RIDEAUX
VENITIENS, BANNES, etc.**

R. DONIES

Artisan spécialiste
Siège : 1, allée des Jonquilles
NANTERRE

Atelier : 59, rue Hoche
COLOMBES - Tél. 782-69-27

MOTOCYCLISTE BLESSE

Le 1^{er} juillet, vers 22 heures, à l'angle de l'avenue Dubonnet et de la rue Louis-Ulbach, à Courbevoie, un accident s'est produit entre un cyclomotoriste et une voiture particulière. Le cyclomotoriste, M. Jacques Maratray, demeurant cité des Marguerites, à Nanterre, a été renversé par la voiture de M. François Poulizac, 47 ans, chauffeur-livreur, demeurant, 47, rue des Renouillers, à Colombes.

M. Maratray a été admis en observation à l'hôpital de Nanterre.

« L'VEIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21

C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :
1 an : 22 F 00
6 mois : 11 F 50

Directeur politique :
Fernand BAILLET
Rédacteur en chef :
Yves SAUDMONT
Directeur de publication :
Jean NENNIG

S. E. L. I. S.
16, rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU

**A QUALITE EGALE
A PRIX EGAL
ACHETEZ CHEZ
NOS ANNONCEURS**

**LES 5 SOUS DE PIF LE CHIEN
Les AVENTURES de SPOUTNIK
LES MALICES DE PIF
LES JEUX DE PIF**

CHAQUE MOIS
dans

PIF le chien

Réclamez-le à votre
Vendeur habituel

Le Numéro : 1.00^f

8 septembre :

**SERVICE D'AUTOCARS
COURBEVOIE - FETE DE L'HUMANITE**

La section de Courbevoie du Parti Communiste Français assurera le dimanche 8 septembre un service de transport par autocar Courbevoie - Clairière de Vincennes et retour, pour toutes les personnes qui se rendraient à la Fête de l'Humanité.

Points d'arrêt :	1 ^{er} départ	2 ^e départ	3 ^e départ
Place de Belgique (Bécon) ..	9 h 00	11 h 00	13 h 30
Place Hérold	9 h 05	11 h 05	13 h 35
Gare de Courbevoie	9 h 10	11 h 10	13 h 40
Place Victor-Hugo	9 h 15	11 h 15	13 h 45

Pour le retour, rassemblement au Stand de Courbevoie, à 18 h, 21 h et 23 h 30.

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général
se tient à la disposition de la population les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h., 3, rue Joseph-Rivière.

● **Syndicat des Locataires** : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 h., 104, rue Armand-Sylvestre, et le mercredi, de 19 à 20 h., 10, place Charras.

● **Association de Défense des Intérêts des Evincés de la zone de la Défense** : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, à 21 h.; le 4^e dimanche de chaque mois, à 10 h., sous-sol de l'école de la rue de Metz.

● **A. R. A. C.** : 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 heures 30, café Le Porto, 7, avenue Marceau.

● **F. N. D. I. R. P.** : 1^{er} dimanche du mois, de 10 h. 30 à 12 heures, salle Esperet, 125, rue Armand-Sylvestre.

● **Mutilés du Travail** : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.

● **Pompiers** : appelez 333-01-20 ou 333-00-41.

● **Appel taxi** : appeler 333-00-00.

● **Ambulance municipale** : de 8 heures 30 à 18 h. 30, appeler 333-28-50; de 18 h. 30 à 8 h. 30, appeler 333-46-50 ou 333-46-51.

RETRAITES

Retraites Sécurité Sociale, retraites complémentaires : chaque mercredi, de 14 h. 30 à 17 heures 30, Union Locale des Syndicats C.G.T., 5, rue C.-Hebert.

CINÉMAS

LE ROYAL

Vendredi 12 et samedi 13 juillet, à 21 heures :

« **CHUKA LE REDOUTABLE** »
Scope couleurs

Dimanche 14 juillet, deux matinées 14 et 17 heures, soirée 21 h.

« **MISSION TOP SECRET** »
Couleurs

ALCAZAR (Ligne d'Asnières).
ALCAZAR (Gare d'Asnières).
Festival VADIM

Vendredi 12 juillet, à 21 h.; Samedi 13, à 20 h. et 22 heures; Dimanche 14, à 17 heures :

« **LES LIAISONS DANGEREUSES** »
avec Gérard Philipe

Dimanche 14 juillet, à 14 h. :

« **ET DIEU CREA LA FEMME** »

Dimanche 14, à 21 heures :

« **LE REPOS DU GUERRIER** »

Lundi 15 juillet :

« **ULYSSES** »

d'après James Joyce

CASINO DE BECON

Du mercredi 10 au lundi 15 juillet :

« **JEUX INTERDITS** »

Electricité-Auto S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Éclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Échanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

Nombreuses interventions de Roger Guérin en faveur de la population

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a tenu une session extraordinaire au début du mois de juillet. Au cours de cette session furent débattues des questions très importantes pour le département, notamment la dévolution des biens de l'ancien département de la Seine.

A différentes reprises, notre camarade Roger Guérin est intervenu pour faire prévaloir et défendre les intérêts de nos concitoyens.

Lors de l'étude du plan des structures des Boucles de la Seine, intéressant les villes de Nanterre, Puteaux, Suresnes, Rueil, il a été entendu par la commission spéciale pour faire des propositions au nom du Groupe Communiste concernant l'équipement sanitaire et social. Ces propositions ont été retenues dans le projet définitif.

Sur les problèmes de la circulation pour le département, Roger Guérin est intervenu à plusieurs reprises dans le débat, en particulier pour demander des précisions quant à la mise en service du tronçon du R.E.R. (Réseau Express Régional du Métro), de l'Etoile à la Défense. La mise en service rapide de cette partie du métro à grand gabarit améliorerait considérablement les transports pour les Courbevoisins limitrophes du quartier de la Défense. Déjà, la mise en service de la station SNCF de la Défense rendra d'appréciables services à la population laborieuse de ce quartier.

En ce qui concerne les voies routières, notre camarade a élevé une protestation sur le tracé de l'autoroute A 15, qui, se prolongeant au travers de Bois-Colombes, Asnières, Courbevoie et Levallois, va conduire à de grandes destructions d'immeubles d'habitations tout récents. Pour Courbevoie par exemple, tous les immeubles de la rue du Chemin-Vert, côté Courbevoie, devraient être détruits.

Notre camarade demanda que soit reconsidéré le problème. Les besoins de la circulation comme tous les autres, devant être traités et réglés sous l'aspect humain et non technocratiquement.

SUR LA VOIE DE LA RIVE GAUCHE DE LA SEINE, notre camarade

Pour votre mariage...
... vos photos d'identité
STUDIO
MICHEL MANCAU
21, rue de Normandie
COURBEVOIE - DEF. 46-52

SERVICE MEDICAL

Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police : 333-46-50.

PHARMACIES DE GARDE

(Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin).

Dimanche 14 juillet et lundi matin 15 juillet :

ROUEDE, 199, boulevard Bineau, Neuilly.
DEPARDAY, 34 bis, avenue Marceau.

Dimanche 21 juillet et lundi matin 22 juillet :

COUVET, 116, avenue Marceau.
GODEAU, 36, boulevard de Verdun.

EN SEMAINE

La pharmacie DOKHAN, 112, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne (près de l'embranchement) reste ouverte jusqu'à 22 heures.

a insisté pour que soit accéléré les travaux de l'aménagement de la tête de pont côté Courbevoie, du pont de Courbevoie et la réalisation des passages souterrains, ce qui permettrait de mettre un nouveau tronçon de la V.R.G.S. à la disposition des usagers et améliorerait grandement la circulation dans cette partie de Courbevoie.

Le Conseil Général a voté diverses subventions à des organismes publics ou des associations privées. Notre camarade a fait adopter, comme rapporteur, entre autres subventions du département :

CRECHE MUNICIPALE.

Une subvention de 25 % du montant du prix des travaux est accordée à la Ville de Courbevoie pour la construction d'une crèche de 60 lits dans le complexe Charras. Cette subvention sera versée à la ville en plusieurs fois au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Malheureusement, cette nouvelle crèche, construite pour remplacer celle qui existe actuellement, impasse des Epines, et qui doit disparaître lors de la rénovation de cet îlot, n'apportera pas de places supplémentaires aux mamans de notre cité.

CRECHE DEPARTEMENTALE.

Cette crèche, située rue Armand-Sylvestre, à Bécon, dans le nouvel ensemble, boulevard de la Paix, est pratiquement terminée. A la demande de notre camarade, l'assurance lui a été donnée que l'ouverture se fera fin du mois de septembre courant octobre. L'ouverture de

cette crèche rendra aux habitants de ce quartier un inappréciable service.

Rapporteur de la demande de subvention des organismes de soins à domicile et de l'aide aux vieillards, il a proposé que soit attribuée une subvention de 102.000 F et qu'un versement immédiat de 50.000 F soit effectué à ces organismes menacés d'arrêt faute d'argent.

POUR L'ASSOCIATION ?... ? ...
POUR L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES (U.D.A.F.), il a obtenu une subvention de 16.000 F, ainsi que pour l'Union d'Entraide Féminine, une subvention de 15.000 F.

D'autres subventions furent attribuées à diverses associations sociales s'intéressant en particulier à l'enfance inadaptée, au Secours populaire français.

CONTRE LA VIOLENCE.

Le Conseil Général, sur proposition du Groupe Communiste, a voté un vœu rendant hommage au jeune militant communiste Lanvin, assassiné à 18 ans par les nervis du candidat U.D.R. d'Arras et condamnant toutes les violences et demandant la dissolution des groupes armés.

Ce vœu fut adopté par l'ensemble des conseillers généraux, à l'exception des conseillers gaullistes, dont deux seulement votèrent avec la majorité du Conseil.

Le conseiller gaulliste Pinchaux n'a pas voté ce vœu. Les Courbevoisins et les Garennois en tireront eux-mêmes les conclusions qui s'imposent.

FETE NATIONALE — 14 JUILLET 1968

KERMESSE DES BRUYÈRES

Dans le parc de Bécon
DU 5 AU 14 JUILLET

SPORTS

DIMANCHE 14 JUILLET, à 14 h 30
DÉMONSTRATION DE BOXE

et à 15 h 30

GRAND GALA DE CATCH

JEUX

SAMEDI 13 JUILLET, à 15 heures : JEUX

Ensuite : Les Marionnettes des Buttes-Chaumont

VARIÉTÉS

VENDREDI 12, à 21 heures, au Théâtre de Verdure
GALA DE VARIÉTÉS

avec **FLORENT et Jean CONSTANTIN**

DIMANCHE 14, à 18 heures :

VERONICA, transmission de pensée

CARLO VALLI, équilibriste

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14, à 21 heures :

GRANDS BALS DE NUIT

avec **JO BERNARDINI et son orchestre**

DIMANCHE 14 JUILLET, vers 22 h 30
GRAND FEU D'ARTIFICE AÉRIEN

DIMANCHE 14, à 18 heures

CONCOURS DE CHANT AMATEUR

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le Comité de la Croix-Rouge de Courbevoie communique :
Voici la liste des numéros gagnants de la tombola du Conseil départemental de la Croix-Rouge Française qui a été tirée le 23 juin 1968 :

Liste des numéros gagnants :		Les numéros se terminant par, gagnent :			
18.695	1 SIMCA 1200	68	1 paire de bas (Chesterfield)		
08.104	1 Voiture Simca 1000	84	1 eau de Cologne		
41.540	1 Téléviseur Schneider.	48	1 disque Polydor		
08.258	1 Réfrigérateur.	55	1 gros cendrier		
12.912	1 Réfrigérateur.	01	1 paire de bas (Chesterfield)		
71.064	1 Réfrigérateur	75	1 coffret verres à liqueur		
00.984	1 Machine à laver.	10	1 livre de poche (Presse de la Cité)		
Chacun des numéros		91	1 coffret de verres		
30.043	62.800	13.535	72.137	31	1 paire de bas (Chesterfield)
02.674	61.104	44.050	24.451	24	1 paire de bas (Chesterfield)
20.602	62.711	51.539	21.609	91	1 coffret de verres
24.197	12.987	69.003	61.968	31	1 paire de bas (Chesterfield)
5.092	61.919	50.708	66.519	24	1 paire de bas (Chesterfield)
29.749	13.639	45.101	48.161		
58.855	65.673	70.378	22.050		
29.773	51.720				

gagnent 1 Transistor,

BOULANGERIES OUVERTES

Un arrêté préfectoral régleme la fermeture des boulangeries pour congés.

Les boulangeries sont classées en deux groupes, certains n'ont pas le droit de fermer en juillet, les autres n'ont pas le droit de fermer en août.

Il arrive toutefois que des dérogations soient accordées.

Voici la liste des boulangeries de Courbevoie avec toutes les indications connues sur leur date de fermeture.

Entre parenthèses, nous indiquons le jour de fermeture hebdomadaire.

I — BOULANGERIES OUVERTES EN JUILLET

JEUSSELIN, 29, rue Berthelot (dimanche).

METTRA, 91, avenue Marceau (lundi). Fermeture le 25 juillet.

LEGER, 11, rue Gauthier (mercredi). Fermeture du 1^{er} août au 25 septembre.

DUBUS, 38, avenue Marceau (mardi).

AUCHER, 75, rue de Bezons (mardi).

BENION, 62, avenue Gambetta (lundi).

MOIA, 42, avenue du Général de Gaulle (mercredi).

VEFORT, 5, rue des Anciens Combattants (mercredi).

JOLY, 1, rue de Bezons (lundi).

BERGER et COMBES, 32, rue de Bezons (mercredi).

SICARD, 10, rue de Colombes (mardi).

LAMBERT, 17, rue de l'Hôtel-de-Ville (jeudi). Fermeture du 31 juillet au 31 août.

GACHE, 38, rue Killford (dimanche).

TROPLONG, 132, avenue de la République (lundi).

PONT-BINEAU, 2, rue Léon-Boursier (samedi).

CHEVILLARD, 23, rue Franklin (jeudi). Fermeture du 31 juillet au 31 août.

BOUSSUGE, 45, avenue Pasteur (mardi).

MITTON, 218, rue J.-B.-Charcot (jeudi).

SCHUPP, 10, avenue de la Liberté (mercredi).

PLARD, 46, rue Hoche (samedi). Fermeture du 2 août au 2 septembre.

DESPREZ, 25, rue Segoffin (lundi).

LEROZIER, 22, rue d'Alençon (samedi). Ne ferme pas.

PREVOST, 30, rue Victor-Hugo (dimanche). Fermeture du 2 au 31 août.

BOUVIER, 8, rue Adam-Ledoux (samedi). Fermeture du 2 au 31 août.

II. — BOULANGERIES
OUVERTES EN AOUT

LEROZIER, 22, rue d'Alençon (samedi). Ne ferme pas.

PENSEC, 27, rue des Fauvelles (samedi).

PETIT, 19, avenue Marceau (vendredi).

BEAUCHARD, 81, rue de Bezons (lundi).

VALLANT, 24, rue Gauthier (jeudi).

GUIMIAUX, 42, avenue Gambetta (mercredi).

SOC. CASERNE, 73, avenue Gambetta (mardi). Fermeture du 1^{er} au 31 juillet.

LAHOUSSE, 12, rue Ambroise-Thomas (lundi).

AEGERTER, 12, rue de Bezons (mardi). Fermeture du 1^{er} au 31 juillet.

LE BEL, 2, square Léon-de-Bertalot (jeudi).

PECCATE, 16, rue des Anciens Combattants (jeudi).

PLOYAERT, 61, rue de l'Alma (lundi).

MONTAMBAUX, 6, avenue de Château du Loir (jeudi).

COLLET, 109, rue de Colombes (mercredi).

BULLENGER, 77, avenue de la République (lundi).

GASTON, 122, bd. Saint-Denis (dimanche).

VALLEE, 113, bd. Saint-Denis (jeudi).

DOLETINA, 196, bd. Saint-Denis (dimanche).

DODON, 40, avenue Pasteur (jeudi).

FRAISSE, 11, avenue de la Liberté (lundi).

FAITS DIVERS

UNE JEUNE RUEILLOISE TUEE DANS LA TRAGEDIE DE CHAMONIX

Une jeune Rueilloise, Dominique Meurant, 5, rue Jean-Le-Coq, a trépané ses compagnons, mardi 9 juillet, dans la région de Chamonix. C'est vers 6 h. 30 que, dans le massif du Tour (3.545 m.), dans le massif du

Lozier, étudiante, âgée de 19 ans, a ouvert la mort, ainsi que trois autres dans l'ascension de l'aiguille de la. Ces jeunes gens participaient à une ascension de l'aiguille de la Mont-Blanc, qu'une énorme avalanche et fit de nombreux blessés.

Prix de la journée d'hôpital à Paris :

HAUSSE DE 23 %

Encore une mauvaise surprise pour les Parisiens. La majorité du Conseil d'administration de l'Assistance publique vient de décider, en effet, d'augmenter de 23 % en moyenne les prix de journée dans les hôpitaux parisiens. Les nouveaux tarifs, qui entreraient en vigueur dès le 15 juillet prochain, seraient les suivants :

- MEDECINE : 125,30 F au lieu de 102 F.
- CHIRURGIE-MATERNITE : 175,45 F au lieu de 142,80 F.
- SPECIALITES COUTEUSES : 292,85 F au lieu de 238,35 F.
- CHRONIQUES : 63,40 F au lieu de 51,60 F.

Alors que les tarifs avaient

déjà été majorés de 5 % le 1^{er} janvier dernier, la direction de l'Assistance publique a estimé que cette augmentation était insuffisante pour équilibrer le budget de cette administration.

D'une part, parce qu'on a surestimé l'an dernier le nombre des journées prévues pour 1968. Et, d'autre part, parce qu'on entend répercuter directement sur les prix de journée l'augmentation des salaires du personnel hospitalier.

C'est évidemment plus simple que de réviser la conception du calcul des prix de journée dont on s'accorde à reconnaître, depuis de nombreuses années, qu'il est établi de façon injuste puisqu'on fait entrer pêle-mêle dans ces tarifs toutes les dépenses concernant les soins, la gestion, l'entretien et l'amortissement des travaux. On y incorpore même les dépenses d'enseignement qui devraient être à la charge de l'Etat.

Le mémoire concernant cette hausse, qui va peser lourd dans le budget de la Sécurité sociale, sera soumis « pour avis », à la fin de la semaine, aux conseillers de Paris.

Petites Annonces

A VENDRE

A 8 km de Laigle (Orne), à 150 km de Paris : MAISON 4 pièces, 2 sous-sols. Eau, électricité, force. Bord de route et de rivière. — Téléphoner au 333-06.13.

MADAME

SI VOUS AIMEZ LA VENDE

Situation à tps partiel, horaire lib., mise au courant rapide, dépt sans voit. près votre domicile, gains intéressants. Se présenter lundi 15 et mardi 16 juillet chez Mme SUEUR, 82, rue H.-Barbusse (Bt B1), Nanterre.

LE 23 JUILLET

La Section du Parti Communiste de Rueil organise à son local, rue Zamenhof, un cercle d'étude qui traitera :

« Qu'est-ce qu'un révolutionnaire — et sur le gauchisme ».

Le Coin du discophile

LORIN MAAZEL DIRIGE « LA BELLE AU BOIS DORMANT » A LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Pour marquer ses débuts à la Guilda Internationale du Disque, Lorin Maazel a choisi d'enregistrer « La Belle au Bois Dormant ». La raison de son choix est simple, il lui tenait à cœur de faire entendre la vraie partition de Tchaïkovski.

C'est une partition de ballet, bien sûr, et écrite conformément à des directives très strictes du chorégraphe Marius Petipa ; mais c'est aussi — et surtout — un chef-d'œuvre symphonique où des compositeurs comme Stravinski et Chostakovitch, de leur propre aveu, ont puisé de magistrales leçons d'orchestration. Or, trop souvent, ce chef-d'œuvre a été dirigé et exécuté comme une succession de « pièces à danser » — et c'était cela précisément qui choquait Lorin Maazel.

Il a donc voulu donner une sorte de « revanche » à Tchaïkovski, en montrant combien, en fait, la partition était géniale — et il a merveilleusement réussi dans son entreprise. Ouïcunque a vu répéter Lorin

Maazel sait combien il est exigeant en ce qui concerne la sonorité particulière d'un instrument de l'orchestre à tel endroit précis, combien il a soin de modeler la pâte orchestrale (il joue de l'orchestre comme certains jouent du piano !), afin de retrouver l'intention exacte du compositeur et de la rendre perceptible à tous.

Faut-il rappeler les principales étapes de sa carrière ? Il naquit à Nouilly, de parents américains, et, dès l'âge de cinq ans, commença à pratiquer le violon. Très vite, il s'affirma comme un enfant prodige : à huit ans, il falsait ses débuts de chef d'orchestre à New York ; deux ans plus tard, Toscanini l'invita à diriger l'orchestre de la NBC.

La Belle au Bois Dormant de P.I. Tchaïkovski. Orchestre Symphonique de Radio Berlin.

Direction : Lorin Maazel. Un disque 30 cm — Gravure universelle — Synchro stéréo. Réf. SM 2570 — Guilda Internationale du Disque, rue Jean-Jaurès, Levallois-Perret.

RUEIL, lieu de rencontre des jeunes impressionnistes et fauves

Des artistes à Rueil : Juliette BAILLY

Laurens, le difficile métier qui consiste à reproduire fidèlement ce que l'œil humain perçoit ou croit voir. Mais elle a su aussi, dans des œuvres récentes, oublier une contrainte trop scrupuleuse et donner même une certaine poésie à des paysages qui l'entourent et qui, d'ailleurs, sont encore capables d'émuouvoir et de sensibiliser.

Et ce n'est pas parce que tous les grands impressionnistes sont passés en laissant d'impérissables chefs-d'œuvres de ces rives de la Seine, Renoir, Berthe Morizot ou des fauves comme de Vlaminck, pour que, plus modestement, des peintres actuels ne reviennent s'inspirer de ces lieux pour travailler à leur tour.

Juliette Bailly nous montre la machine de Marly, disparue hélas de Bougival.

Les abords de l'auberge « Du Fruit Défendu », des arbres en fleurs et quelques souvenirs du lac Léman, de la Savoie.

On peut voir chez elle de très Aux confins de Rueil, à la limite de notre localité avec Bou-

gival, dans une de ces anciennes propriétés au jardin ombragé et dont la demeure garde encore les vestiges de ce que furent les alentours de la Malmaison il y a peut-être une centaine d'années, habite, travaille, expose même tous les ans Juliette Bailly, ancienne logiste des Beaux-Arts, élève aussi jadis de l'académie Julian.

On pourrait être déconcerté à notre époque, si diverse en tentatives picturales, de trouver encore une artiste de métier comme nous le prouve Juliette Bailly, cela dit dans un sens pas du tout péjoratif.

Il est évident que cette artiste a appris avec ses maîtres, dont Albert Laurens, fils de Jean-Paul grandes toiles, portraits de dames dont l'un d'eux évoque tout à fait, par le costume, robe à crinoline, coiffure et mêmes traits du visage, l'impératrice

Eugénie, si l'on se réfère aux souvenirs qu'a laissés par exemple Winterhalter ; mais il ne s'agit là que d'une comtesse de Malleville.

Dans l'atelier, d'autres œuvres anciennes, une infirmière vraisemblablement de la guerre de 14.

Des bouquets de fleurs un peu monochromes...

Et puis des sujets religieux, traités librement et assez bien venus dans le genre décoratif.

Juliette Bailly donne aussi des leçons de peinture et dessin ; elle restaure des tableaux.

C'est une grande travailleuse au même titre que d'autres femmes, ouvrière de l'art. Il faut l'en féliciter et aller à ses expositions.

La dernière a eu lieu il y a trois semaines, mais peut-être ouvrirait-elle sa porte à qui viendrait voir ses œuvres 330, avenue Napoléon-Bonaparte ?

CINEMAS

L'ETOILE. Vendredi, à 21 h. : Zoulou.

Samedi à 21 h. : La guerre des monstres.

Permanences

Michel DUFFOUR votre conseiller général est à votre disposition : Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenoff, ou sur rendez-vous (téléph. : 967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. : Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06. AMBULANCE : téléphone 967.00.33. TAXI : téléphone 967.01.61.

Dimanche 14 h. : Ligne rouge 7000

Dimanche 17 h. : Jerry souffre-douleur.

Dimanche 21 h. : La Taverne de l'Irlandais.

L'IMPERATOR. Du vendredi au mardi à 21 h. : dimanche 14 et 17 h. :

« Ces messieurs de la famille »

LE MALMAISON. Vendredi 21 h. : Alamo.

Samedi 17 et 21 h. : 4 du Texas.

Dimanche 14, 17 et 21 h. : La conquête de l'Ouest.

Lundi à 21 h. : Rio Bravo. Mardi 21 h. : Violence à Jericho.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIEN DE GARDE Dimanche 14 juillet Pharmacie FLAMAND, 18, rue P.-Vaillant-Couturier.

Des livres pour vos vacances...

Et voici que les vacances sont tout de même là ! Cela paraît presque étrange après les deux mois ardents et difficiles que nous venons de vivre, les semaines les plus longues d'une longue année.

Avant les rendez-vous de l'automne, l'été s'étend devant nous

— un été né de cet extraordinaire printemps. Et devant nous, avec lui, le temps des vacances, le temps de l'eau et du vent, de l'herbe et du ciel, de la remise en forme et du repos nécessaires.

Le choix de livres que nous vous proposons ici a le défaut de toutes les sélections. Il est, par essence même, incomplet et insatisfaisant. Vous y trouverez, nous l'espérons pourtant, de quoi vous distraire à votre goût. Des livres qu'on dit faciles... D'autres qui le sont moins... De quoi passer un moment... Et, aussi, de quoi longuement réfléchir et enrichir sa réflexion !

Mer, montagne ou campagne, où que vous alliez, nous vous souhaitons du soleil et de la joie. Et si vous ne partez pas

— ou du moins pas tout de suite — nous vous souhaitons pourquoi pas, exactement la même chose...

Mais toujours avec des livres !

MONSIEUR LE PRESIDENT, par Miguel Angel Asturias. L'œuvre maîtresse du grand écrivain guatémaltèque, Prix Nobel 1967 (1 vol. double : 4,00 F.).

L'ETRANGER, Par Albert Camus. Le roman de l'incommunicabilité. (1 vol. : 3,00 F.).

SARN, par Mary Webb. Une histoire d'amour et de fureur dans une Angleterre où on croyait encore aux sorcières. (1 vol. triple : 5,00 F.).

PETIT DEJEUNER CHEZ TIF-FANY, par Truman Capote. Nouvelles aimables de l'Amérique new-yorkaise. (1 vol. : 3,00 F.).

325.000 FRANCS, par Roger Vailland. L'homme, la machine et les cadences. (1 vol. : 3,00 F.).

CHRONIQUES MARTIENNES, par Ray Bradbury. Un des chefs-d'œuvre de la science-fiction. (1 vol. double : 4,00 F.).

LE LION, par Joseph KESSEL. La petite fille et les bêtes qu'on appelle sauvages. (1 vol. : 3,00 F.).

ROMANS POLICIERS

LE DEUXIEME SOUFFLE, par José Giovanni. Quand les truands sont fatigués. (Poche noire : 3,00 F.).

LE TRIANGLE D'OR, par Maurice Leblanc. Arsène Lupin au secours du faible et de l'opprimé. (Livre de poche : 3,00 F.).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT, par Agatha Christie. Hercule Poirot est toujours à l'heure... Dans la même collection, lady Agatha publie aussi un UN CADAVRE DANS LA BIBLIOTHEQUE (Miss Marple), LA MAISON BISCORNUE et JE NE SUIS PAS COUPABLE (Hercule

Poirot). (Club des Masques : 3,00 F.).

SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'EVENTREUR, par Ellery Queen. (Stock : 3,00 F.).

LE TEXAN, par Jeff Clinton. Police et Far West. (Série noire : 3,50 F.).

LA BLONDE ERUPTIVE, par Carter Brown. Jeux de mains et jeux de mots. (Série noire : 3,50 F.).

CHERIE FROIDE, par Jean Delion. Cocktails et homicides avec le Tout-Paris. (Série noire, 3,50 F.).

POUR RIRE UN PEU

PLAISIR D'HUMOUR, ainsi que toute la série des contes et nouvelles d'Alphonse Allais. (Livre de Poche : 3,00 F.).

UN CLIENT SERIEUX, le dernier paru dans la série des œuvres de Georges Courteline. (Livre de poche : 3,00 F.).

LA PUCE A L'OREILLE, dans le théâtre de Georges Feydeau, ainsi qu'UN FIL A LA PATTE, suivi du DINDON (1 vol. double : 4,00 F.), et OCCUPE-TOI D'AMELIE, suivi de LA DAME DE CHEZ MAXIM'S. (1 vol. double : 4,00 F.).

VACANCES POUR TOUTES LES BOURSES IDEALES ET ECONOMIQUES

VOYAGES ORGANISES - SEJOURS - CROISIERES

Consultez votre Agence de Voyage

AVS 6 bis, rue Saint-Denis Nanterre - 204-39-20

C. DEPRÉ TELSTAR TÉLÉ G. ROCHET

Dépannages rapides toutes marques par spécialistes

Installations antennes 1^{er} et 2^e chaîne

71, rue Maurice-Thorez — NANTERRE — Tél. : 301 40-79

Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Evail »

NOTRE NOUVELLE SECTION LITTÉRAIRE

Au cours des derniers événements nombreux ont été les camarades qui, malgré les impératifs de l'action dans les luttes syndicales et politiques, et aussi en raison même de celles-ci, nous ont exprimé le souhait de s'informer, de consulter des brochures et ouvrages divers qui les aideraient à affirmer, à préciser leurs positions, leurs connaissances politiques.

Nous n'avons pu que trop peu satisfaire ces sollicitations, pressés que nous étions nous-mêmes par l'urgence des faits.

Aussi avons-nous dès cette semaine, comblé cette lacune: la « Librairie Nouvelle » nous a procuré les brochures théoriques ; les documents demandés par beaucoup d'entre vous.

Nous avons été stimulés et encouragés par cette attitude très positive de votre part, et avons réorganisé un « service de librairie » à votre entière disposition dès lors.

Mais encore, nous allons tous partir en vacances, nous aimons, vous aimez emporter un roman, un récit documentaire, des albums pour vos

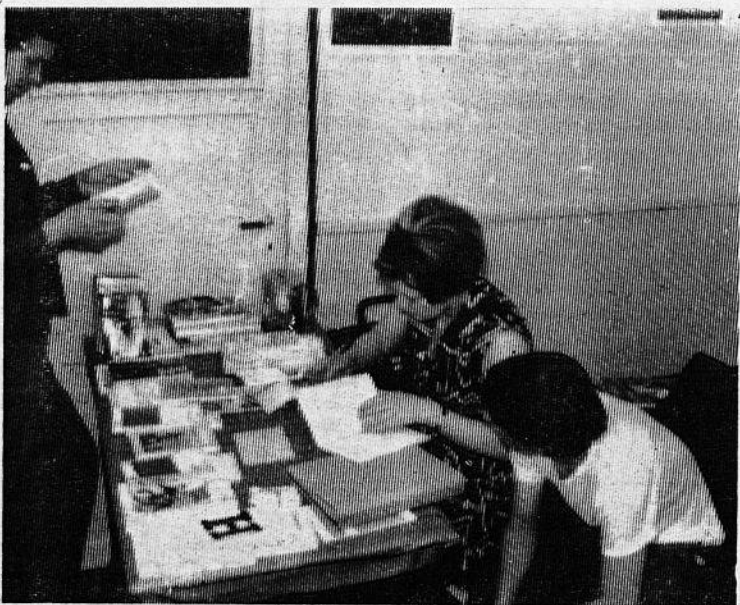
enfants, etc... Pour tout cela nous sommes organisés afin de vous procurer les ouvrages disponibles et passer très rapidement les commandes les plus variées.

Ainsi au cours de ce week-end des 6 et 7 juillet ont été vendus entre autres : deux exemplaires d'« Elise ou la vraie vie » le prix Fémina 1968 ; le « 17^e parallèle » document sur le Vietnam par Joris Ivens ; des romans de Zola et d'Aragon, etc... et surtout cet extraordinaire document d'histoire contemporaine des services secrets allemands, le réseau « Géhlen » : « le Général Gris » d'Alain Guérin. De nombreuses commandes sont déjà enregistrées ! Venez également nombreux chercher le livre qui vous distraira, vous informera, vous passionnera !

La section « littérature » devra d'ailleurs après les vacances continuer de fonctionner.

Contribuez à cet effort ! Le stand et la vitrine de livres siègent à la section du PCF de La Garenne-Colombes : 75, boulevard de la République.

A bientôt ! Merci.



ÉTAT CIVIL

MARIAGES du 28 juin au 3 juillet 1968 :

Charles Roger, 49, boulevard National, et Eberlé Josette, à Paris (14^e), 27, rue des Plantes. - Papail Daniel, 71, avenue du Général-de-Gaulle, et Calmon Josette, 90, boulevard de la République. - Hyaumet Michel, Montfermeil (Seine-St-Denis) chemin Tour-du-Parc, et Vanhaecke Josiane, 5, rue Raymond-Ridel. Lazzarini Gianfranco, Nanterre (Hauts-de-Seine), 365, rue de La Garenne, et François Huguette, 4, rue du Mans. - Crespin François, Nîmes (Gard), 4, rue de Bernis, et Lefèvre Liliane, 71, avenue du Général-de-Gaulle. - Turpin Bernard, à Massy (Essonne), 8, allée des Helvétès, et Runavot Marie, 70, rue Sartoris. - Neimari Henri, Paris (12^e), 20, boulevard Soult, et Thévenin Nadine, 63 bis, rue Sartoris. - Vendenbrouck René, Clamart (Hauts-de-Seine), 14, rue de la Vallée du Bois, et Merget Nadine, 83, rue Médéric. - Macaluso Blaise, Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), 2, rue Watteau, et Rehel Claudine, 52, rue Voltaire. Acket Jean-Jacques, Paris (15^e), 18, passage Falguière, et Simon Anne-Marie, 1, rue Pierre-Sémard.

NAISSANCES du 28 juin au 3 juillet 1968 :

Challou Valérie, 18, rue du Moulin-Bailly. - Eloi Catherine, 28, rue de Châteaudun.

DECES du 28 juin au 3 juillet 1968 :

David Marcel, 66 ans, 7, avenue Marie-Juliette. - Bertrand Renée, épouse Lavigne, 71 ans, 15, rue Paul-Prouteau. - Boutroy Caroline, veuve Rousselle, 84 ans, 43, boulevard de la République.

CINÉMAS

● Le Casino

(Téléphone 242-18-48)
Dimanche 14 juillet, à 15 h :

MISSION TOP SECRET

—x—

Semaine du 15 au 21 juillet :

LE DERNIER TRAIN
DU KATANGA

et
LA GLOIRE
DES CANAILES

Gagnez de l'argent !

En effet pendant quelque temps encore L'EVEIL vous abonne pour 22 F par an et 11,50 F pour six mois et cela malgré la récente augmentation de son prix.

LA JEUNESSE GARENNOISE A SOFIA

Actuellement, plus de 40 organisations de jeunesse font partie du Comité Français d'Initiative du IX^{ème} Festival. Parmi ces organisations, il convient de citer plus particulièrement, par exemple, les organisations du Mouvement de la Jeunesse Communiste de France, la Commission des Jeunes de la CGT, l'Union Nationale des Etudiants de France, les Francs et Franques Camarades, les Jeunes de la Convention des Institutions Républicaines, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture, l'Union des Vaillants et Vaillantes.

Le Comité Français d'Initiative a, dès le mois de janvier de cette année, lancé un appel à la jeunesse française dans lequel il appelle tous les jeunes Français, jeunes travailleurs, paysans, scolaires et étudiants ainsi que leurs organisations, à prendre toutes les initiatives afin de populariser et développer la participation au Festival, pour assurer le succès de sa préparation et de son déroulement.

Les Jeunesses Communistes de La Garenne ont pris l'initiative de se faire représenter à ce Festival par l'intermédiaire de notre camarade Yannick Gautier, secrétaire du Cercle Jean-Baylot.

La participation de la délégation française au festival sera principalement axée sur la solidarité avec la Jeunesse vietnamienne et les événements récents qui se sont déroulés en France sur le plan social et politique.

Les erreurs et les inconséquences développées par les mouvements ultra-gauchistes (Mouvement du 22 Mars, l'UNEF, les Jeunesses Communistes

tes Révolutionnaires, etc...) qui nagent dans la confusion et prônent un désordre inconstructif, doivent être énergiquement dénoncées. Le gouvernement a profité de ces irresponsables pour faire une vaste propagande anticommuniste et de nombreux Français et Françaises ont été victimes de la confusion entre jeunes communistes et ces révolutionnaires de la dernière heure.

Le pouvoir a canalisé à son profit les mouvements de rues et soudoyé les dirigeants gauchistes, favorisant la complicité de la police en civil, semant ainsi la crainte et le désordre. Ainsi pour le public peu informé de Paris, de Province, pour les amis étrangers qui de l'extérieur assistaient aux événements, il est indispensable que les jeunes communistes français s'affirment contre le pouvoir gaulliste et ses manœuvres subversives, la violence et l'anarchie !...

Nous devons être très nombreux et représentatifs au IX^{ème} Congrès de la Jeunesse pour expliquer clairement et fermement nos positions solides, défendues lucidement depuis des années.

Fermeture des boulangeries en juillet

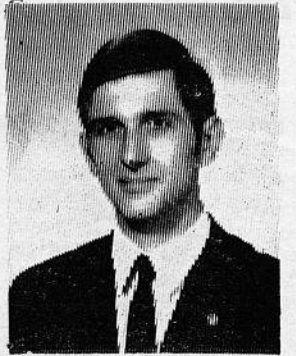
- 4, avenue Foch.
- 9, avenue Gal-de-Gaulle.
- 7, place Jean-Baillet.
- 3, rue L.-M.-Nordmann.
- 2, avenue Joffre.
- 104, boulevard de la République.
- 21, rue Veuve-Lacroix.
- 12, rue Voltaire.

PETITES ANNONCES

Nous informons nos aimables lecteurs que nous sommes à leur disposition au siège du PCF de La Garenne, 75, boulevard de la République (tél. 242-18-87) pour toutes les annonces qu'ils désireraient faire passer dans l'Eveil.

Nous sommes certains que vous comprenez et approuvez ces vues, nous comptons sur votre soutien moral et une aide qui financièrement nous est indispensable.

Nous espérons vous voir nombreux au cours des collectes organisées dans notre commune, en particulier devant le siège du Parti Communiste : 75, boulevard de la République.



La piscine du Centre S.N.C.F. est ouverte

La piscine du Centre S.N.C.F. de La Garenne, rue P.-Sémard, est ouverte au public depuis le 1^{er} juillet.

- Petit bain,
- Grand bain de 25 m,
- Fosse à plongeurs et plongeurs dont un de 3 mètres,
- Cours de natation.

TARIFS. — S.N.C.F. et membres de l'A.S.C.O., gratuit.

Public : Enfants jusqu'à 16 ans, 3 F.

Adultes, 3,50 F.

OUVERTURE. — Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 12 h. à 19 h. 30 ; dimanche, de 14 heures à 19 h. 30.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 14 Juillet :
ETIENNE, 6 ter, rue Voltaire.

Dimanche 21 Juillet :
GARBAN, 3, place du Général-Leclerc.

MEDECINS

SERVICE DU DIMANCHE

21 juillet : Docteur GLOUP,
1, rue Herold (Tél. 242 - 29-45).

21 juillet : Docteur ASSOUS,
5, rue Raymond - Ridet
(Tél. 782 - 02-81).

SERVICE DE NUIT

15 juillet : Docteur GAUTHERON,
3, rue de la Ferme (242 - 26-92).

16 juillet : Docteur JUBERT,
94, rue Raymond-Ridet (242-20-38).

17 juillet : Docteur LAURET,
30, rue L.-M.-Nordmann
(242 - 77-60).

18 juillet : Docteur RAISONNIER,
49, rue Jean-Bonal
(242 - 99-07).

19 juillet : Docteur ALGAVA,
26 bis, avenue de Charlebourg
(242 - 25-56).

20 juillet : Docteur ASSOUS,
5, rue Raymond-Ridet (782-02-81).

21 juillet : Docteur GLOUP,
1, rue Héroid (242 - 29-45).

Pour tout renseignement appeler 333-46-50 (Commissariat de Courbevoie) qui vous donnera toute précision utile sur les tours de garde.

" OPEL " 68

c'est la sécurité



- Caisse rigide tout acier
- Plaque de bord renforcée
- Bras du volant déformable
- Rétroviseur effaçable en cas de choc
- Leviers et boutons en plastique souple
- Freinage assisté double circuit

Si vous pensez SÉCURITÉ D'ABORD, achetez OPEL 68
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire :

PERROT - ASNIÈRES

36, rue Pierre-Brossolette

(près place Voltaire)

ASNIÈRES

GRE 73-30



14 JUILLET 1968 : DÉFENDRE LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

RETRAITES aux flambeaux, bals populaires... Les Républicains commémorent le 14 juillet 1789 symbole de la conquête des libertés démocratiques !

Ces fêtes anniversaires, en ce 14 juillet 1968, prennent un caractère particulier alors que la démocratie vient de connaître un revers. C'est pourquoi les républicains, les démocrates lèvent bien haut le drapeau de la défense des libertés démocratiques.

Le pouvoir de la haute finance et de la grande industrie étouffe avec la démocratie. C'est la raison profonde de l'instauration du pouvoir personnel en 1958. Les possédants, pour exploiter toujours plus le peuple, avaient besoin d'un régime éloignant le peuple de la gestion des affaires du pays. Le Parlement n'a plus de pouvoirs réels.

Cette politique gaulliste à la fois antisociale et antidémocratique a conduit à l'explosion de colère de mai. 10 millions de grévistes ont agi, pour la satisfaction de leurs revendications. L'aspiration du peuple à plus de démocratie est montée des usines, des universités, de la Maison de l'ORTF, etc...

Le patronat et le gouvernement ont été contraints de satisfaire de nombreuses revendications. En même temps le pouvoir a monté un véritable complot contre les forces démocratiques :

- Il a voulu faire croire mensongèrement à la subversion communiste ;
- Il a menacé le pays de l'intervention armée ;
- Il a mis sur pied de véritables groupes factieux de guerre civile dit « d'Action civique » qui ont entretenu un climat de peur et de crainte, ont bien souvent eu recours aux agressions armées et n'ont pas hésité à l'assassinat.

Ce véritable complot a amené 6 électeurs sur 100 à changer leur vote par rapport à 1967, ce qui a permis au Parti gaulliste d'obtenir un succès électoral. Une loi électorale antidémocratique a donné une large majorité aux gaullistes. Ils obtiennent 73 % des sièges (358 sur 485) alors qu'ils sont minoritaires dans le pays avec 43 % des voix au premier tour.

Contrairement à l'esprit de 1789 les citoyens ne sont plus égaux devant la loi, puisqu'il faut 27.909 suffrages pour élire un député gaulliste, et 134.404 pour un député communiste !

CETTE situation constitue une menace de fascisation du régime :

- le député gaulliste MONDON n'a pas tardé à avancer l'idée de limitation du droit de grève ;
- le pouvoir prépare des « réformes » de la gestion communale et départementale qui viseraient à supprimer les conseils généraux

et à ôter aux municipalités les possibilités de gérer les communes ;

- dans certaines communes, les gaullistes demandent illégalement la démission du maire et du conseil municipal élu par le suffrage universel pour 6 années.

Le 14 juillet 1968 sera marqué de la volonté des forces démocratiques, représentant 40 % du corps électoral et constitué des forces vives de la Nation, d'affirmer leur volonté de défendre les libertés démocratiques gravement menacées.

Les Républicains réclament la dissolution des groupes factieux dits « d'Action civique ».

Dans les entreprises les travailleurs défendent les conquêtes sur les droits syndicaux qu'ils viennent d'arracher au patronat. Il faut se féliciter qu'à chaque fois que les patrons ont cherché à remettre en cause ces conquêtes, les travailleurs ont réagi avec vigueur.

Les républicains, les démocrates, avec le Parti Communiste Français comme force principale d'opposition, possèdent les moyens de s'opposer aux attaques gaullistes contre les libertés démocratiques et de préparer les victoires de demain.

Pierre SOTURA,
Secrétaire de la Fédération des Hauts-de-Seine

Le Conseil général demande : DISSOLUTION DES GROUPES armés

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, réuni en session extraordinaire, a voté un vœu, présenté par le groupe communiste, concernant les violences et actions des groupes armés. Il s'indigne de l'assassinat de Marc Lanvin et adresse ses condoléances à la famille.

Le Conseil général « demande le châtiement des coupables et émet le vœu que le gouvernement dissolve sans aucun retard les groupes armés qui sont un danger pour l'ordre public et la sécurité des citoyens ». Le vœu a été voté par les élus communistes, socialistes, Action démocratique et sociale et deux gaullistes.

Rappelons que dans le département, plusieurs groupes armés « d'Action civique » se sont manifestés ces dernières semaines par des attaques de piquets de grève, des agressions contre des travailleurs et des militants de gauche.

UN GRAND PARTI

Au cours des grands mouvements qui ont traversé notre pays dans la dernière période, des milliers de travailleurs manuels et intellectuels ont ressenti avec force, la nécessité de disposer d'un grand Parti Communiste capable de les aider et de les guider dans leur combat.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} mai, la Fédération des Hauts-de-Seine a réalisé 2.100 adhésions, créé 18 cellules nouvelles dans les usines et les quartiers.

Certes, par l'utilisation du chantage à la guerre civile, les élections ont été caractérisées par une nette poussée des voix gaullistes et ultra-réactionnaires.

Mais il reste, que le Parti Communiste Français demeure la principale force d'opposition au pouvoir personnel. Près de 4 millions et demi de Français lui font confiance. Ces hommes et ces femmes savent qu'ils peuvent compter sur le Parti Communiste pour continuer le combat contre la politique néfaste du pouvoir actuel, pour défendre les avantages acquis par la lutte des travailleurs et les libertés démocratiques en danger.

Preuve en est, les dizaines d'adhésions enregistrées chaque jour depuis les élections, adhésions de travailleurs manuels et intellectuels venus rejoindre le Parti du combat pour la démocratie et le socialisme.

Dans notre département des centaines d'autres sont prêts à conclure leur accord avec notre Parti. Nous les y engageons vivement.

Joseph MENDEZ,
Membre du Comité fédéral des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français.

Plus que jamais nécessaire



LES communistes et leurs nombreux amis préparent dans cette période la grande fête de leur journal « L'Humanité ». Avec quelques semaines de retard dues aux événements de mai et des élections en juin, la campagne pour le placement de la vignette bon de soutien, donnant droit à l'entrée les 7 et 8 septembre, s'engage avec ardeur.

Venant immédiatement après les dures batailles de ces dernières semaines dans lesquelles le Parti Communiste et son journal « L'Humanité » ont joué un rôle prépondérant, le placement massif de la vignette constituera, plus encore que les autres années, une manifestation de sympathie, de soutien au Parti de la classe ouvrière, à sa politique et à son journal qui l'exprime.

Durant les grandes grèves et la campagne électorale que nous venons de vivre, « L'Humanité », les organisations du Parti Communiste ont été chaque jour aux côtés des travailleurs, enseignants, étudiants, soucieux de faire éclater la vérité, avec les moyens de propagande que vous les aider à se procurer.

La campagne de la vignette 1968 doit donc permettre avec votre soutien une importante rentrée financière qui n'a pu s'opérer en raison des événements et la brièveté de la campagne électorale pourtant très coûteuse.

C'est donc très largement que nous appelons nos lecteurs de la « Voix Populaire » de « L'Humanité-Dimanche » à faire bon accueil à nos diffuseurs et militants.

L'achat de cette vignette constitue la forme de votre soutien politique à notre action, donc même si vous n'envisagez pas obligatoirement de participer à la Fête des 7 et 8 septembre, soyez généreux, il s'agit vous le savez d'un bon placement, que nous nous efforçons de vous rendre en défendant toujours mieux les intérêts de la classe ouvrière et de notre peuple.

Claude GERVAIS,
Membre du Bureau Fédéral de la Fédération des Hauts-de-Seine du Parti Communiste Français.

La C.G.T. se renforce

18.000 ADHESIONS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le grand mouvement de grève auquel ont participé plus de 500 000 salariés des Hauts-de-Seine a permis une ample moisson de succès.

Depuis la rentrée victorieuse au travail, on fait les comptes !

Les premières feuilles de paie majorées permettent de mieux juger encore ce qui a été obtenu.

Et puis, la vigilance, l'unité et l'action se maintiennent dans les entreprises. Des luttes se déroulent pour imposer aux patrons le respect des accords.

Car, bien entendu, la ligne de conduite du patronat et du pouvoir est de tenter de reprendre ce qu'ils ont été contraints de lâcher !

Cependant bien des choses ont changé dans les entreprises dont il leur faudra tenir compte !

Les salariés ont pris conscience de leur force !

D'autre part, et ce n'est pas l'un des moindres résultats de la grève, on enregistre un afflux considérable d'adhésions à la C.G.T. C'est là la garantie la plus sûre pour l'avenir !

Sur le plan national, on approche des 500.000 nouveaux syndiqués C.G.T.

Dans le département des Hauts-de-Seine, 18.000 salariés ont d'ores et déjà rejoint les rangs de la C.G.T.

Dans près de 300 entreprises, hier totalement inorganisées syndicalement, les travailleurs se sont dotés de leur meilleur moyen de défense permanent ; ils ont mis en place leur organisation C.G.T. ; ils élisent actuellement leurs délégués du personnel.

Dans de grands bastions du patronat, c'est par centaines que l'on compte les nouveaux adhérents.

Ainsi, chez Citroën, ils sont 1.000 en plus à Levallois, 450 à Nanterre, 1.500 en plus chez Re-

nault à Boulogne, etc. On pourrait multiplier les exemples. Ce courant se poursuit et les jeunes constituent l'essentiel des nouveaux adhérents !

En venant à la C.G.T., les salariés de toutes catégories, des manœuvres aux ingénieurs et cadres le font parce qu'ils sont assurés d'obtenir, au sein de la première organisation syndicale de France, l'aide et le soutien que, seule, elle peut leur apporter. Mais encore et surtout, ils le font parce qu'ils ont pu juger sur place de l'activité de la C.G.T., de sa juste orientation, de l'esprit de responsabilité de ses militants à tous les niveaux.

Ils approuvent par leur adhésion le grand combat mené par la C.G.T. pour l'unité de tous les travailleurs, gage du succès de leurs revendications.

Quelle riposte adressent-ils à tous les calomnieurs et détracteurs de la C.G.T., qu'il s'agisse du patronat et du pouvoir, ou d'aventuriers irresponsables de tout acabit.

Aujourd'hui, la C.G.T. est plus forte qu'avant !

En s'appuyant pleinement sur les droits acquis en matière de libertés syndicales, qui sont un autre grand succès de la grève, ses organisations sauront utiliser et faire fructifier cette puissance accrue pour poursuivre leur activité inlassable en faveur de l'unité des salariés pour défendre les conquêtes arrachées par la grève, pour aller vers de nouveaux succès.

Marcel SCORDIA,
Secrétaire de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine.

ACIAS AUTO-ECOLE

66, r. des Amandiers. T. 204.68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

Acheteurs !

Faites confiance aux commerçants locaux
Accordez la préférence à nos annonceurs en vous référant de

L'Œuil

Vous serez assurés du meilleur accueil.

AVANTAGES... ..et DROITS

Le point

sur les congés payés

Environ 85 % des travailleurs bénéficient jusqu'à présent de quatre semaines de congés payés en application de leur statut ou d'une convention collective. Près de deux millions de salariés restaient cependant à l'écart, ne bénéficiant régulièrement que du régime légal des trois semaines.

Sur proposition du groupe parlementaire communiste, l'Assemblée Nationale adopta le 2 mai 1968 le principe de la quatrième semaine pour tous. Mais, par le biais d'une proposition gaulliste, elle refusa d'accorder une cinquième semaine pour les jeunes, comme le demandaient les communistes.

Le texte voté par l'Assemblée devait être discuté au Sénat le 30 mai 1968, mais le gouvernement retira ce texte de l'ordre du jour et, le jour même, l'Assemblée Nationale fut dissoute.

Légalement, la proposition de loi n'est donc pas applicable pour l'instant. Cependant, compte tenu de l'unanimité obtenue sur la quatrième semaine et du grand mouvement de grève que la France a connu, aucun salarié ne devrait cette année être privé du bénéfice du régime des quatre semaines. C'est ce qu'il convient de réclamer partout. En outre, à la suite de la grève, de nombreux accords ont octroyé une cinquième semaine de congés payés aux jeunes de moins

de vingt-et-un ans (Boulangerie Parisienne).

Voici les dispositions de la proposition de loi (n° 138) adoptée par l'Assemblée Nationale le 2 mai 1968 :

— Deux jours ouvrables de congés par mois de travail ;

— Indemnité basée sur un douzième de la rémunération annuelle ou égale au salaire qui aurait été perçu pendant les congés ;

— Droit pour les conjoints travaillant dans la même entreprise de prendre leurs vacances ensemble ; prise en considération des vacances du conjoint dans les autres entreprises ;

— Octroi d'un ou deux jours de congé supplémentaires en cas de fractionnement.

En outre, la Commission des Affaires sociales du Sénat a modifié la proposition de l'Assemblée Nationale en y ajoutant :

— l'octroi de la cinquième semaine de congés payés aux jeunes de moins de dix-huit ans ;

— le rétablissement des congés supplémentaires d'ancienneté de 2, 4 ou 6 jours après 20, 25 ou 30 ans de services ;

— l'application du nouveau régime au congé acquis par le travail accompli depuis le 1^{er} juin 1967.

RETRAITES

COMPLEMENTAIRES : 6 à 7 % de plus

A la faveur de la grande grève de mai-juin, la C.G.T. n'a pas oublié les retraités. Sur son initiative, un accord a été réalisé avec les confédérations F.O., C.F.D.T. et C.G.C. en vue d'une intervention commune auprès du C.N.P.F. Cette rencontre a eu lieu le 25 juin.

Ainsi, pour la première fois depuis la création, il y a dix ans, des retraites complémentaires, la C.G.T. a pu participer avec le C.N.P.F. à des négociations les concernant. Sa délégation, conduite par René Buhl, secrétaire confédéral, et composée de Calvetti (Papier-Carton), Ophol (Ingénieurs et Cadres) a exigé comme première mesure, immédiatement applicable, une revalorisation des retraites de 7 %.

A l'issue des discussions, il a été décidé :

● Une revalorisation de toutes les retraites complémentaires de 6 à 7 % avec effet au 1^{er} juillet 1968.

● De réétudier le problème avant la fin de l'année afin de tenir compte de toute hausse des prix.

● D'examiner paritairement une série d'autres problèmes intéressant les retraités (généralisation, rendement des Caisses...), ainsi que ceux concernant les revendications du personnel des Caisses.

DETTES DE GREVISTES

En raison des grèves récentes, les travailleurs et leur famille ont parfois des difficultés pour faire face aux engagements financiers qu'ils ont pris.

Aucun texte de loi ne leur permet actuellement (1) de différer contractuellement l'office le paiement des dettes ou pendant celles-ci.

Les intéressés ont donc intérêt à demander individuellement à leurs créanciers des délais ou des facilités pour leur permettre de régler leurs dettes (loyers, primes d'assurances) dans les meilleures conditions.

En ce qui concerne les loyers, de nombreux locataires ont déjà obtenu le report du paiement de leur loyer, resté impayé pour cause de grève, grâce à l'aide des amicales et fédérations des locataires rattachées à la Confédération Nationale des Locataires.

D'autre part, un décret du 28 mai 1968, paru au J. O. du 29, suspend, à compter du 20 mai et jusqu'à une date qui sera déterminée par décret, les délais dans lesquels doivent être faits les « protêts ».

Le protêt est l'acte d'huissier par lequel le créancier fait constater le non-paiement d'une traite ou d'un effet de commerce arrivé à échéance et les motifs de refus du débiteur.

Cet acte fait, dans les délais prescrits, permet au créancier d'avoir un recours judiciaire contre le débiteur défaillant.

Cela signifie que le gréviste peut dire à son créancier qu'il ne risque rien à attendre qu'il ait les moyens de le payer puisque le décret du 28 mai prolonge les délais pour dresser « protêt » en cas de non-paiement.

GREVES ET CONGES PAYES

Légalement, les jours de grève ne comptent pas comme temps de travail pour l'ouverture des droits aux congés payés.

Cependant, les accords et procès-verbaux de conclusions auxquels ont abouti les grèves de mai-juin 1968 prévoient le paiement des jours de grève, en totalité ou en partie, sous une dénomination ou une autre.

Cela signifie que, bien que ces textes soient muets sur les congés payés, les jours de grève ont été assimilés tacitement ou contractuellement à des jours de travail pour les droits sociaux des travailleurs.

Par conséquent, ils doivent ouvrir droit sans interruption aux congés payés.

Au cas cependant où les débiteurs seraient poursuivis en justice par leurs créanciers, pour non-paiement de leurs dettes, ils pourront se référer à l'article 1244 du Code Civil qui dispose dans son deuxième alinéa : « Les juges peuvent néanmoins, en considération de la position du débiteur et compte tenu de la situation économique, accorder pour le paiement des délais qui emprunteront des mesures aux circonstances », etc.

(1) Un projet de loi a été déposé le 15 juin au Sénat en vue de fixer dans quelles conditions pourront être réglées les dettes.

Un député communiste vaut près de cinq députés gaullistes

GAULLISTE

COMMUNISTE

Pour élire un député communiste, il aura fallu, en moyenne, 134.404 électeurs (avec 4 millions 435.357 suffrages recueillis sur ses candidats au 1^{er} tour en métropole, le Parti Communiste obtient 33 sièges). Mais il en a suffi de 27.909 pour un élu gaulliste (la majorité U.D.R.-Indépendants, avec 9.663.605 voix, aura 357 sièges à la nouvelle Assemblée).

On sait qu'avec la représentation proportionnelle — seul scrutin véritablement équitable — le Parti Communiste Français aurait eu 94 élus et les gaullistes seulement 205.

Signalons également qu'au second tour la majorité gaulliste a recueilli environ 6.700.000 suffrages et la gauche 6.100.000 tandis qu'au premier tour la majorité avait eu environ 10 millions et demi de voix et l'opposition un peu plus de 9 millions. Les gaullistes n'en enlèvent pas moins 357 sièges.

Voilà quelques chiffres qui montrent l'injustice du mode de scrutin actuel et à quoi aboutit la représentation des électeurs à l'Assemblée nationale...

De quelques professions...

L'étude des professions des députés est généralement très significative, compte tenu du groupe politique auquel ils appartiennent.

Les premières statistiques sur la nouvelle Assemblée nous apprennent qu'il y aurait 41 chefs d'entreprise, contre 22 en 1967 — tous membres de l'U.D.R. — 19 ouvriers et employés, contre 38 en 1967 — tous membres du groupe communiste — 56 membres des grands corps de l'Etat (c'est-à-dire des hauts fonctionnaires) contre 30, 12 membres de l'enseignement primaire — dont 8 communistes — contre 20.

Sans commentaires...

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES DANS CETTE VIEILLE DEMEURE DU ROUERGUE

Inscrivez-vous vite au stage-vacances

Le Club des Arts Plastiques vous propose des vacances originales.

UN STAGE chez un artisan du Rouergue à la mi-journée.

(Poterie, émaux sur cuivre, vanerie, ferronnerie, ébénisterie, mécanique, photo, sculpture).

Ou un STAGE PEINTURE avec Benjamin Marques du Théâtre des Amandiers.

DES VACANCES : l'autre partie de la journée.

Pêche : rivières, étangs et lacs.

Baignade : rivières et piscines.

Promenades et excursions à pied et en voiture dans une région riche en vestiges du passé et où la nature est d'une beauté sauvage.

Veillées autour du feu de bois avec des habitants du Rouergue qui nous raconteront des histoires en langue d'oc.

Fêtes locales au folklore authentique.

Tennis - volley à 8 km.

Liberté totale pour ceux qui préfèrent en dehors du stage du matin le farniente total.

AVEC NOS ENFANTS

Les enfants même très petits sont accueillis.

Le matin ils seront confiés à une monitrice pendant que les parents feront leur stage.

Stage-enfants. Ils feront de la peinture sous la conduite de l'animateur peinture à certaines heures de la journée.

Dès 15 ans, nous accueillons aussi les jeunes gens et jeunes filles intéressés par cette formule.

HEBERGEMENT

A Rulhs par Auzits (près de Montbazens) dans une tour et un presbytère moyen-âgeux (eau, électricité).

Confort : style camping.

Nourriture : copieuse et bien aveyronnaise.

PRIX DU SEJOUR :

Adultes : 200 F pour les 10 jours tout compris.

Enfants : en dessous de 15 ans, 100 F.

INSCRIPTIONS

CENTRE CULTUREL COMMUNAL, Mairie de Nanterre. Tél. 204-01-20, poste 04.

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Machines à laver
Réfrigérateurs

BENDIX

NANTER - SANIT

48, Av. G.-Clemenceau
NANTERRE Tél. 204-15-97

Facilités de paiement
Service après-vente

Pierre MANIER

Assureur Conseil

15, Boul. Richard-Wallace

12, Rue Auguste-Blanche

LON. 06-26 PUTEAUX LON. 06-27

Assureur Conseil de la
Ville de NANTERRE

enfin! j'y vois clair



Les rayures contrastées



Robe à ourlet boutonné
FOURNITURES : 250 g de laine 4 fils moyenne - aig. 3 1/2 et 3 - un peu de laine blanche.
TAILLE : 3 ans.
EXECUTION
DOS : monter 192 m., sur les aig. 3 1/2, trav. en côtes 2 cm rose, 2 cm blanc, 1 cm rose et 1 rg blanc. Cont. en jersey jusqu'à 10 cm du montage, on est

à la pliure du bas. Marquer cet endroit d'un fil de couleur. Faire 2 rgs end. à la suite pour avoir le revers en jersey lorsqu'il sera retourné et cont. droit en jersey rose pendant 30 cm encore. Au rg suiv. trav. les m. 2 par 2 de sorte qu'il reste 96 m., prendre les aig. 3, faire le rg de trous : * 2 m. end., 1 jeté, 2 m. end. ens. * tout le rg. Puis cont. en

côtes simples sur les aig. 3 et à 10 cm du rg de dim. de la taille, former les EMMANCHURES en rab. de chaque côté tous les 2 rgs 4 m., 3 m. et 2 fois 1 m. Droit jusqu'à 4 cm d'emmanchure, séparer l'ouvrage en deux par le milieu et cont. sur chaque côté séparément. Droit jusqu'à 12 cm d'emmanchure, former l'EPAULE en rab. tous les 2 rgs 5 fois 5 m. Rab. le reste en 1 fois.

DEVANT : comme le dos, mais ne pas séparer l'ouvrage pour l'ouverture et à la place à 9 cm d'emmanchure former l'ENCOLURE en rab. les 10 m. du milieu et cont. sur chaque côté séparément en dim. côté encolure 3 fois 2 m. et 3 fois 1 m. tous les 2 rgs. Former l'EPAULE comme au dos.

MANCHES : monter 66 m., sur les aig. 3, trav. en côtes : 1 cm blanc, 1 cm rose, 1 cm blanc et 1 cm rose. Cont. en jersey rose sur les aig. 3 1/2 pendant 2 cm, former l'ARRONDI en rab. de chaque côté tous les 2 rgs 4 m., 3 m. et 1 m. jusqu'à 6 cm d'arrondi, rab. 4 m. au début des 2 rgs suiv. et rab. le reste en 1 fois.

ASSEMBLAGE : repasser à la pattemouille. Faire les coutures et monter les manches. Relever les m. d'encolure et sur les aig. 3 trav. en côtes simples 1 cm blanc, 1 cm rose, 1 cm blanc, 1 cm rose, 2 rgs blancs et 2 rgs roses, rab. souplement. Pour fermer l'ouverture dos et le col, poser une petite ferm. à glissière ou bien avec un crochet n° 3, faire 1 rg de mailles serrées sur les bords et 3 brides comme boutonnères sur le côté droit, poser 3 petits boutons en vis-à-vis. Faire une chaînette au crochet pour servir de ceinture et la passer dans les trous de la taille, terminer par 2 pompons. Plier sur l'endroit les 10 cm du bas de la robe et maintenir par quelques boutons blancs, cousus dans la double épaisseur et régulièrement espacés. Repasser les coutures.

Face au miroir

Les laques. Les laboratoires d'Anglas ont mis au point plusieurs types de laque : « Proteo nett » pour cheveux normaux, secs, gras, à fixation forte (prix entre : 8,10 et 13,50 F), la laque « Bionett » pour fixation légère, normale ou forte (entre 8,40 et 10,80 F) ; « Ondine » pour fixation forte ou normale (8,50 F). Dans la panoplie l'Oréal : « Elnett Satin » (flacon verre : 5,90) ; en atomiseurs : « Elnett Satin » pour fixation forte ou normale (5,90 F) ; « Elnett Satin, cheveux gras » pour fixation légère, normale ou forte (entre 9 et 18 F) ; « Coffret Elnett Satin », atomiseur de sac plus 5 recharges (le coffret : 15 F, la recharge : 1,25 F).

Reflets ou couleurs. Pour les femmes qui ont des cheveux naturels et qui souhaitent éclaircir très légèrement la nuance de ceux-ci parce qu'elles les considèrent un peu tristes, ou un peu sombres, l'Oréal-Trial propose un produit d'application simple, le « Mini-Clair » (prix : 3,90 F).

Tout ceci évoqué, voyons maintenant les produits sortis, ces temps derniers, pour les soins du visage.

Les laboratoires d'Anglas ont sorti les produits d'hygiène et de dermatologie (en vente en pharmacie) suivants : « Eau thermale de la Bourboule » (Prix : 9,90 F) ; le « lait de la Bourboule » (pour peaux grasses : 7,80 F), la « crème de la Bourboule » (pour peaux normales : 6,00 F), « Crakless » (pour la protection des lèvres : 4,80 F).

LE BILLET DE JEANINE

LA MEME POLITIQUE

LUNDI matin, une femme de mon quartier sonne à ma porte ; elle me tend un billet de 10 F. « Tenez, me dit-elle, ce sera pour la souscription, pour payer le matériel de la campagne électorale. »

Je la remercie et un court silence s'établit entre nous. Enfin, elle se décide :

— Alors, que pensez-vous du résultat des élections ? Moi, j'en suis malade, après le grand mouvement que l'on vient de vivre, je vous assure que je suis déçue. Ils ont donc tous la trouille ? »

CE que je pense, lui ai-je dit, c'est que le responsable de cet état de fait est le gouvernement, de Gaulle en premier lieu, qui avait lancé cette campagne de la peur agitant le spectre de la guerre civile, associant volontairement les barricades et les émeutes au Parti Communiste, qui les a toujours dénoncées comme aidant le pouvoir personnel.

En même temps, le président libérait Salan et d'autres dirigeants de l'OAS.

LES femmes, les mères de famille mises en condition par l'éventualité d'une guerre civile sanglante, ont oublié la dure lutte qu'elles venaient de mener pour leurs revendications, contre les ordonnances démantelant la Sécurité sociale et qui créent tant de difficultés dans les foyers, contre le manque de logements, d'écoles, le chômage.

Devant la peur qu'on leur avait distillée, elles oublièrent qu'elles avaient à juger dix années de gestion gaulliste.

D'autres se sont abstenues.

L reste que rien n'est résolu, les problèmes restent entiers, car la politique que mène le gouvernement ne peut en aucun cas satisfaire les espérances des travailleurs et des étudiants.

Les premières mesures du Conseil des Ministres le montrent !

LES PROPOS DU DOCTEUR

Ulcères à l'estomac et du duodénum

Un ulcère, c'est une érosion, une petite plaie d'une nature spéciale, puisqu'elle n'est pas causée par un traumatisme et n'a pas de tendance spontanée à la guérison. Les ulcères de l'estomac et du duodénum — la partie de l'intestin grêle qui fait suite à l'estomac — sont très fréquents.

LES CAUSES

Parmi elles figurent l'hyperchlorhydrie, état constitué par une trop grande production d'acide chlorhydrique dans l'estomac et une diminution de la résistance de la muqueuse vis-à-vis du suc gastrique.

Des facteurs particuliers prédisposent à l'ulcère de l'estomac ; ceux qui en sont atteints sont souvent des nerveux, des émotifs, des anxieux très préoccupés de leurs responsabilités.

Dans les conditions habituelles, la muqueuse de l'estomac supporte très bien l'acidité normale du suc gastrique, mais si cette acidité est augmentée et en cas d'ulcération, elle ne possède plus de moyens de défense suffisants. En outre, et cela aggrave le mal, il semble que chez certains porteurs d'ulcères le suc digestif soit anormalement sécrété entre les repas.

LES CARACTERISTIQUES

Les troubles, en général légers au début, surviennent par crises, entre lesquelles le malade ne souffre pas. Pour cette raison, l'ulcèreux très souvent ne se soigne pas ; les rémissions, qui durent habituel-

lement plusieurs semaines et parfois même plusieurs mois, l'incitent à croire qu'il n'est atteint que de malaises passagers alors que l'ulcère est toujours là, sans que rien freine son évolution.

Faute de soins, les crises augmentent de longueur et d'intensité ; elles se rapprochent et affectent l'état général.

Mais si la fréquence des accès est irrégulière, les heures d'apparition des douleurs sont au contraire très régulières et chaque malade les ressent selon son rythme de vie, deux à quatre heures après ses repas ; s'il dine tard, il est souvent réveillé la nuit.

Ce sont des douleurs très particulières. Dans les formes atténuées, elles donnent une sensation de faim douloureuse, irradiant souvent dans le dos et sont calmées par l'absorption d'un aliment.

En cas de crise plus violente, la sensation de torsion, de déchirure très douloureuse peut s'accompagner de vomissements acides et parfois sanglants.

Il faut savoir aussi que, au lieu de se manifester par des troubles gastriques légers s'aggravant progressivement, l'ulcère peut se révéler par une crise soudaine et violente.

LES COMPLICATIONS

Elles sont rares, mais peuvent être sérieuses. Ce sont : — Des vomissements de sang (hématoméses) susceptibles de mettre la vie du malade en péril s'ils sont très abondants ou de l'affaiblir dangereusement s'ils sont répétés.

— Des hémorragies cachées qui se révèlent par des selles noirâtres ou mœlena.

— Une perforation, accident grave qui se produit si l'ulcère a creusé la paroi gastrique ; il peut occasionner une péritonite.

LE TRAITEMENT

Les médicaments comportent les classiques pansements gastriques par des produits à base de bismuth, des alcalins, des sédatifs. Au cours de crises graves, les médecins ont parfois recours à la protéinothérapie intraveineuse, médication de choc qui ne peut être utilisée que dans certains cas et avec de grandes précautions.

Le repos, un régime alimentaire évitant toute irritation de la muqueuse gastrique et la suppression du tabac sont recommandés.

Grâce aux traitements actuels, on évite le plus souvent l'intervention chirurgicale ; celle-ci, qui consiste à pratiquer une excision de la partie atteinte, peut être nécessaire en particulier quand on craint une perforation. Elle donne généralement d'excellents résultats et permet la reprise d'une vie normale.

LES LIVRES

OEUVRES COMPLETES DE JULES VALLES (1832-1885)

Publiées sous la direction de Lucien Scheler.

Vient de paraître, totalement inédit :

CORRESPONDANCE AVEC HECTOR MALOT

Préface et notes de Marie-Claire Blancquart.

Un volume double, 404 pages : 22,75 F T.C.

Les lettres que Jules Vallès écrivit à Hector Malot sont presque toutes des lettres d'exil. Elles témoignent du dévouement de Malot, intermédiaire de son ami auprès des journaux et des éditeurs et de la solitude de Vallès dans une Angleterre où s'accroît son impression d'être un irréductible. Il rêve d'écrire des Réfractaires de Londres, pendant des Réfractaires écrits en France et donne de l'Angleterre une terrible image. Pourtant, cette correspondance n'est pas empreinte de découragement ; elle témoigne au contraire de l'extraordinaire vitalité d'un homme qui, malgré la misère de l'exil, veut être le romancier des révolutionnaires de toute sa génération.

En vente à la Librairie La Médière, 61, rue Emile-Raspail, 94 - Arcueil ; tél. 735-74-74.

Historique de la télévision

Depuis le Suédois Berzelius, qui établit, en 1817, que la résistance d'un métal diminue lorsqu'il est soumis à l'action d'un rayon lumineux, tant de savants de tous les pays ont fait progresser pas à pas cette découverte qui devait s'appeler la télévision, qu'il est malaisé de définir avec exactitude ses origines et de désigner sa paternité. En outre, bien des inventions, sans prendre directement la télévision pour objet, ont influencé son évolution de manière décisive. Sans l'électronique, par exemple, la télévision n'aurait jamais connu le fabuleux développement que l'on sait. Et, à tous les pionniers cités, il serait injuste de ne pas associer aussi bien Volta, qui inventa la pile électrique à l'aube du XIX^e siècle, que Faraday, Ohm, Lenz, Maxwell, Röntgen, Lorentz, Planck, Einstein et, enfin, Rutherford, qui définit la structure planétaire de l'atome.

Pour que la transmission à distance des images par courant électrique soit possible, il faut réaliser la traduction de la lumière en électricité à l'émission et celle de l'électricité en lumière à la réception. Lorsque les propriétés photo-électriques du sélénium furent connues, peu après 1870, l'Américain Carey imagina de relier par autant de fils les milliers de cellules photo-électriques d'un écran sur lequel on aurait projeté une image aux milliers de lampes d'un écran récepteur. Maurice Leblanc, en 1880, appliquant le principe de Senlecq d'Ardres, selon lequel il est possible de transmettre les uns après les autres les éléments d'une image préalablement analysée, mit au point un analyseur mécanique à deux miroirs oscillants qui fonctionnait de la manière suivante: un faisceau lumineux explore le sujet de gauche à droite et de haut en bas et est déplacé par le jeu d'un miroir circulaire à oscillations rapides et d'un miroir rectangulaire à oscillations lentes. Lazare Weiller, en 1889, proposa un tambour doté de trente miroirs rectangulaires progressivement décalés qui éclairaient successivement, point par point, le sujet dont on voulait transmettre l'image.

L'étudiant allemand Paul Nipkow, en 1884, inventa le disque auquel on a donné son nom. Le disque est percé de trous disposés en spirale et éloignés les uns des autres d'une distance égale à la largeur de l'image. Lorsqu'il tourne, chaque trou laisse apparaître successivement les éléments d'une ligne de l'image. L'électronique, se substituant aux procédés mécaniques et radio-électriques, va permettre à la télévision de devenir autre chose qu'une curiosité scientifique. Le tube cathodique utilisé par le Russe Rosing sera perfectionné par divers chercheurs, et la première réception sur oscillographe cathodique réalisée en 1926 par Belin et Holweck. Dauvilliers et Valensi se servent également du procédé. Mais c'est Zworykin, en 1927, avec son iconoscope (tube à vide comportant un écran garni de cellules photo-électriques balayé par un faisceau d'électrons) qui fait franchir à la télévision l'étape décisive.

Avant, toutefois, que l'iconoscope de Zworykin soit expérimenté

sur un large plan (à partir de 1933), l'Écossais John Logie Baird, utilisant un tube électronique, perfectionne l'idée de Nipkow et transmet, en 1926, une image analysée par 28 lignes.

L'année suivante, la Compagnie Bell, à New-York, réussit une transmission télévisée entre deux points situés à 45 km. l'un de l'autre. En 1929, à Londres, des émissions expérimentales sont réalisées sur ondes moyennes avec une définition de 30 lignes.

Le Français René Barthélemy présente, en 1929 également, un ensemble émetteur - récepteur. Il procède, en 1930, à Paris, à des essais couronnés de succès et installe, en 1932, un émetteur à la Compagnie des Compteurs de Montreuil, qui émet sur une longueur d'onde de 180 m. et avec une définition de 30 lignes. Henri de France, qui fait des recherches similaires pour la Compagnie générale de télévision du Havre, diffuse des programmes sur Radio-Normandie et expérimente avec succès une liaison Toulouse-Le Havre (800 km.) avec une définition de 60 lignes.

En 1931, la R.C.A. (Radio Corporation of America) met en service un émetteur au sommet de l'Empire State Building, à New-York. C'est à l'émetteur de Camden, dans le New-Jersey, que reviendra l'honneur de diffuser, le premier, en 1933, des images analysées par un iconoscope, avec un standard de 240 lignes.

La première émission officielle de télévision a lieu en France le 26 avril 1935. En décembre, un programme est régulièrement diffusé à partir de l'émetteur de la tour Eiffel. En 1936, la B.B.C., à Londres, et la télévision soviétique, à Moscou et à Leningrad, exploitent des services réguliers.

En avril 1940, à New-York, à l'occasion de la Foire internationale, la télévision américaine fournit à une dizaine de milliers de téléspectateurs des émissions régulières, dont le cours s'interrompt en 1942. La guerre contraindra le développement de la télévision dans les grandes sociétés industrielles et l'essor ne reprendra qu'en 1946.

LES LIVRES ET LES HOMMES

17^e PARALLELE LA GUERRE DU PEUPLE Deux mois sous terre

Un volume, 184 pages, 44 illustrations .. 16,50 F T.C.

Introduction de Joris IVENS

Reportage de Marceline LORIDAN

Scénario, commentaires et interviews tirés du film

Photos du tournage, du reportage et du film

« Pour bien exprimer dans un nouveau film ce qu'est la guerre du peuple en 1967, il faut tout partager avec la population, à un endroit précis pour mieux pénétrer dans la vie quotidienne.

J'ai compris qu'il fallait que le cinéaste, et avec lui son équipe, s'intègre complètement dans cette guerre, qu'il devienne lui-même un combattant.

J'ai demandé qu'on me laisse tourner le film dans une région où, exceptés les reporters vietnamiens, aucun cinéaste n'a jamais filmé. C'est le district de Vinh Linh, au 17^e parallèle, qu'on appelle la ligne de feu. C'est la frontière avec le Vietnam Sud, face à l'ennemi, sur ce territoire.

... L'intensité de vivre est très haute. On ne sait pas combien de temps il reste à vivre, c'est l'ennemi dans son supersonique, en flèche et avec un bruit tranchant, qui tient ta vie dans ses mains. Une poussée du doigt de ce pilote, ce cow-boy de Dallas, peut tout finir pour toi... »

Extrait de la préface de Joris IVENS.

—oOo—

Chez le même éditeur :

JORIS IVENS, par Robert Grelier

Un volume, 240 pages, 63 illustrations : 18,65 F T.C.

Pour votre régal

Soufflé au crabe

60 g de beurre
60 g de Maïzena
40 cl de lait
3 ou 4 œufs, selon grosseur.
1 petite boîte de crabe (Chatka)
Sel, poivre, 4 épices.

1 Délayez la Maïzena avec la moitié du lait froid. Faites fondre dans une casserole le beurre et ajoutez le reste de lait. Lorsque le mélange est chaud, versez la Maïzena délayée en tournant vivement. Ajoutez le crabe, bien égoutté et émietté, poivre, 4 épices.

Tournez toujours. Dès que la pâte est souple et lisse, retirez du feu.

2 Ajoutez à la préparation légèrement refroidie les jaunes d'œufs, un à un, puis les blancs d'œufs battus en neige très ferme (avec une pincée de sel).

3 Beurrez largement un moule à soufflé. Remplissez-le aux 2/3 de sa hauteur. Faites cuire votre soufflé 20 minutes à four moyen et 5 minutes à four chaud.

Servez doré et bien soufflé, immédiatement.

Omelette aux crevettes

5 œufs
20 g de Maïzena (2 cuillerées à soupe rases)
1 verre de lait
50 g de beurre
200 g de crevettes décortiquées
Sel poivre, 4 épices.

1 Dans un bol, délayez la Maïzena avec le lait. Incorporez les œufs battus, salez, poivrez, ajoutez une pincée de « 4 épices » et les crevettes décortiquées.

2 Faites chauffer le beurre dans une poêle. Versez la préparation. Après quelques minutes de cuisson sur feu vif, modérez le feu.

3 Soulevez l'omelette qui commence à prendre, avec une spatule, pour qu'elle n'attache pas. Lorsqu'elle est à point, le dessus encore crémeux, pliez-la et glissez-la sur un plat chaud.

Bois au détail MONBOIS

10, rue Sadi-Carnot
NANTERRE
Tél. 204-11-00

Tous les panneaux et débits
immédiatement à vos mesures

OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h
et le dimanche matin. Fermé le lundi
LIVRAISONS GRATUITES

Recettes pour vos vacances

A L'HEURE DES GLACES

Les grands freezers des réfrigérateurs modernes, les congélateurs, permettent de faire, l'été, des provisions de fraîcheur... et de glaces.

Légères, digestives, délicieuses, les glaces peuvent être servies à tout moment dans la journée. A base de crème et de lait, donc intéressantes sur le plan diététique, elles sont faites à présent très économiquement, en quelques minutes, grâce aux préparations pour glace : (Alsaglace, vanille, café, chocolat, fraise, framboise, praliné-noisette, cassate, panachées, environ 1,50 F le sachet), et ne posent aucun problème de réussite aux maîtresses de maison.

Si vous désirez présenter et décorer votre glace, coulez-la tout simplement dans le bac à glaçons de votre réfrigérateur pour la faire prendre.

Une heure après, vous pourrez :

- la couper en cubes et la mélanger à une salade de fruits frais,
- la mouler dans des verres pour faire des cafés liégeois, des coupes Jack (cassate + glace fraise + Chantilly), des coupes créole (glace vanille + ananas + caramel),
- faire des gâteaux glacés (en fourrant de glace une génoise), un vacherin, une omelette norvégienne,
- faire des tranches napolitaines en superposant l'un sur l'autre 2 ou 3 pains de glace de parfums différents, etc.

Si vous voulez servir votre glace en pain, juste démoulé, préférez au simple bac à glace un moule à glace à motif décoratif, carré ou rond (2 à 4 F dans toutes les quincailleries). Démoulez toujours votre pain de glace sur une serviette, c'est plus raffiné. Si vous l'entourez de crème Chantilly ou de biscuits, préférez un papier dentelle à la serviette.

Pour couper votre glace, n'oubliez pas de mouiller la lame de votre couteau, les tranches seront plus belles et ne se briseront pas.

Si vous voulez consommer des glaces à toute heure de la journée, sans assiette, sans cuillère... et sans problème, utilisez un gadget qui fait fureur : le moule à bâtonnet glacé (huit moules pour 7,50 F chez Alsa, boîte postale 8 - 88-Arches). Ces petits moules en métal, avec bâtonnets de couleur, permettent de faire très facilement des sucettes glacées parfaites, et resservent indéfiniment.

Les bâtonnets glacés, en réserve dans le réfrigérateur, se démourent très facilement au moment de la consommation. Ils peuvent être dégustés aussi bien par les enfants, au retour de la classe, ou de la plage, que dans le jardin ou le soir, en regardant la télévision.

Si vous voulez faire des boules de glace, parfaites à présenter en coupes, achetez une cuillère à glace spéciale (9 à 13 F dans les grands magasins), n'oubliez pas de tremper votre cuillère dans l'eau, avant de vous en servir afin de bien démouler vos boules. Vous pouvez, avec cette cuillère, réussir toutes les présentations les plus sophistiquées rencontrées chez les grands glaciers, et vous pouvez vous laisser aller à votre fantaisie, en mélangeant glace, fraise et cassate et en décorant l'ensemble de fruits frais, de fruits au sirop, d'amandes ou de noix, vous pouvez noyer votre décor de sauce chocolat ou de sauce caramel, l'enrichir de crème Chantilly.

Si vous ne voulez pas acheter une cuillère à glace, utilisez deux cuillères à soupe, avec un peu d'habitude, vous ferez également de très belles boules de glace.

Il y a encore une manière de servir la crème glacée, presque inconnue en France, très pratiquée aux Etats-Unis et très bonne. Vous prenez un très grand verre, vous le remplissez aux trois-quarts de lait, de sirop léger ou de jus de fruits, vous ajoutez un gros morceau de glace au parfum de votre choix, à volonté des petits morceaux de fruits frais et un filet de gin pour les amateurs, vous coiffez le tout d'un solide nuage de Chantilly, vous présentez avec une paille, n'oubliez pas d'en préparer un pour vous... vous en referez...

DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24

et 772-00-42